

6

C H A P I T R E

L'EMPLOI DU TEMPS DES FAMILLES ET DES PERSONNES



Les données de ce chapitre servent de toile de fond à la question de la conciliation travail-famille et à celle de l'égalité des hommes et des femmes, dans la société comme dans le couple.

En toile de fond

Les statistiques actuelles confirment la participation des parents, notamment celle des femmes, au marché du travail. Comme on le sait, ce fait de société n'a pu qu'entraîner des répercussions sur la répartition du temps à consacrer à chaque sphère d'activités, dans la vie quotidienne, tant pour les femmes que pour les hommes.

Quelques considérations sur les inégalités

Quelle que soit l'enquête, quel que soit le pays, les données sur l'emploi du temps renvoient toujours aux inégalités hommes/femmes en matière de partage des tâches. Les données présentées sur le Québec n'y échappent pas. Même si on ne veut pas atténuer la portée des conclusions que l'on peut en tirer, on ne saurait aborder la question sans y traiter d'une certaine part de subjectivité qui caractérise ce domaine, sans mentionner les constructions mentales qui conditionnent les perceptions reflétées par les réponses aux questions sur l'emploi du temps, sans souligner l'ampleur et la diversité des facteurs en cause (personnels, culturels et historiques, familiaux, etc.). Cet éclairage nous est pourtant nécessaire pour approcher, ne serait-ce qu'un tant soit peu, cette réalité somme toute complexe, qu'il s'agisse de mesurer le phénomène, de juger des aspects contradictoires et en apparence incompréhensibles, liés au sentiment de justice ou d'injustice ressenti face à des inégalités parfois très grandes entre les sexes.

Une part des données recueillies sur l'emploi du temps, celles du recensement, objet principal du chapitre, relèvent d'une perception du répondant et non d'un compte exact des heures par activité. Or, plusieurs

enquêtes¹ démontrent que les perceptions des femmes et des hommes diffèrent pour une même réalité, qu'elles peuvent se caractériser par un plus grand réalisme en présence du conjoint, ou résulter en une déformation de la réalité afin de ne pas heurter le conjoint. Dans le cas présent, le recensement ne permet pas de conclure que les répondants au questionnaire, pour le couple, sont davantage des femmes que des hommes. Mais quelle que soit la réponse, les données ne peuvent qu'être teintées de ces perceptions propres à chacun des sexes.

Comme on l'a évoqué précédemment, les inégalités entre les sexes ne sauraient se comprendre sans faire référence aux constructions du « genre », c'est-à-dire à ce que sont le féminin et le masculin dans nos sociétés, et aux « exigences » intériorisées qui l'accompagnent. Ces exigences, intégrées à chaque phase de socialisation et reproduites par la suite (par l'agir, le discours, etc.) dans l'éducation des enfants, demeurent en partie inconscientes. Mais ces constructions en matière de genre sont déterminantes puisqu'elles conditionnent les opinions, le sentiment d'égalité ou d'inégalité, de justice ou d'injustice, les comportements comme les standards ou les normes d'expression de la masculinité ou de la féminité dans divers domaines (propreté, fréquence de nettoyage, rangement, lavage de la toilette, caractère de l'investissement auprès des enfants ou des personnes âgées, etc.). De Singly², sociologue français de la famille et du couple, dira à propos de la seule sphère domestique : « Le genre masculin est associé à un évitement des tâches ménagères, le genre féminin au contraire à une forte assignation. » On pourrait ajouter « sans volonté totalement consciente des personnes en cause ». Dans ce domaine, l'évolution des valeurs et du discours prônant l'égalité semble précéder, de

1. Comme l'Étude des relations familiales et intergénérationnelles (INED-ERFI), sous la direction de Arnaud Régner-Loilier, INED, Paris, 2009, 543 p., chapitres 7 et 10; l'étude sociologique de François de Singly, *L'injustice ménagère*, Paris, Armand Colin, 2007, 235 p.; William S. Aquilino, 1993; Yun-Suk Lee Linda J. Waite, "Effects of Spouse Presence during the Interview on Survey Responses concerning Marriage", *Public Opinion Quarterly*, vol. 57, n° 3, p. 358-376.
2. De Singly et al, *L'injustice ménagère*, Paris, Armand Colin, 2007, p. 52.

beaucoup, la réalité de comportements conséquents. En arrière-plan des données, on ne saurait donc ignorer ces considérations qui vont au-delà du jugement sans appel que d'aucuns pourraient porter.

En outre, l'engagement dans le travail professionnel ou domestique et la considération sociale de chacune de ces sphères demeurent toujours sexués : malgré l'évolution observée, il subsiste un sous-investissement des hommes dans la sphère domestique et un sous-investissement professionnel des femmes. À ce chapitre, les hommes et les femmes ne sont pas égaux, et les conséquences ne sont pas de même nature pour l'un et l'autre sexe. Ce sous-investissement des femmes dans la sphère professionnelle, accentué par la présence de jeunes enfants, s'accompagne d'une disponibilité de temps souvent plus grande, creuset idéal justifiant apparemment l'investissement accru de la femme dans la sphère domestique, dans les soins aux enfants ou aux personnes âgées. Mais on verra dans les données retenues qu'un investissement équivalent des femmes et des hommes dans la sphère professionnelle est gage d'une plus grande égalité, certes, mais ne mène pas au constat d'une égalité réalisée ou en voie de l'être, pour une grande proportion de couples.

Autre facteur à considérer : l'égalité au sein du couple ne constitue pas nécessairement la valeur première et n'apparaît pas toujours comme une valeur fondatrice du couple. L'inégalité réelle dont rendent compte les données, du moins partiellement, peut ne pas être ressentie comme telle, surtout si l'un des conjoints évalue la situation en termes d'échanges sur d'autres plans (attentions, bénéfices monétaires, plus grande liberté de se retirer ou non du marché du travail, etc.), s'il compare sa situation en la jugeant meilleure ou pire que ce qu'il observe dans son entourage, s'il préfère atténuer son malaise en se repliant derrière des motifs rationnels à ses yeux, ou derrière une conception qu'il juge légitime à cet égard. La personne doit pouvoir survivre à l'inégalité (tant pour celui ou celle qui y perd que pour celui ou celle qui en retire des avantages par rapport à l'autre sexe³) en tentant de trouver un équilibre par la rationalisation au moyen de divers justificatifs.

Ces quelques réflexions sur la question de l'emploi du temps des femmes et des hommes montrent déjà l'importance du facteur « genre » dans l'analyse de toute donnée chiffrée. Le propos ne saura jamais rendre

compte de la complexité de cette réalité à laquelle se conjuguent des considérations culturelles, matérielles et personnelles (le vécu, la psychologie des personnes, la dynamique de couple), lesquelles entrent en jeu constamment dans les relations hommes/femmes.

Les données choisies, les angles privilégiés

Deux sources alimentent ce chapitre relatif à l'emploi du temps des familles et des personnes.

- o Les données de l'Enquête sociale générale de 1986, de 1992, de 1998 et de 2005, traitées par l'Institut de la statistique du Québec, permettent d'abord de présenter, pour le Québec, une évolution de la répartition quotidienne des heures par sphère d'activités, mettant ainsi en relief le genre masculin ou féminin des activités productives.
- o Les données du Recensement du Canada de 2006 font ensuite l'objet d'un examen, à partir de questions posées aux personnes de 15 ans ou plus, sur le temps qu'elles consacraient, sans paye et sans salaire, aux travaux ménagers, à la préparation des repas, à l'entretien de la maison ou du jardin, entre autres, puis au soin des enfants, ou encore à offrir de l'aide et des soins aux personnes âgées. Trois sphères d'activités dont il est rendu compte à partir de la seule évaluation personnelle du répondant, non basée sur un relevé étayé des activités et du nombre d'heures, mais classant l'information par grande catégorie d'heures.

Dans la première partie du chapitre, il s'agit, tout en brossant un portrait de la situation générale, de faire état des différences entre les hommes et les femmes au regard de certains des facteurs le plus souvent ciblés par la littérature pour leur importance, du moins dans certains contextes nationaux, tels la configuration familiale, le type d'union, la présence ou la situation des personnes sur le marché du travail, la présence et l'âge des enfants.

Dans la seconde partie du chapitre, c'est la réalité des hommes et des femmes au sein des couples qui retient l'attention, au regard des mêmes variables, mais sous l'angle de l'homogamie ou de l'hétérogamie, c'est-à-dire des ressemblances ou dissemblances au sein de leur union. Il est ainsi possible :

3. L'inégalité produit nécessairement une « perte » consciente ou inconsciente, acceptée ou non, chez l'un ou l'autre partenaire d'un couple. De Singly (ibid., p. 230) en donne une illustration : une spécialisation inégale des tâches crée une dépendance chez l'homme qui bénéficie des services rendus par sa compagne, mais y « perd » dans la maîtrise de son monde domestique. On pourrait ajouter que dans le cas des femmes, les gains qu'elles effectuent sur les plans des relations avec les enfants, de l'organisation familiale, d'une plus grande liberté que l'homme d'intégrer le marché du travail ou de s'en retirer, s'accompagnent de « perte » : perte de temps pour la réalisation personnelle, surtout lorsqu'elles sont sur le marché du travail et ont une double tâche, perte d'égalité dans la relation avec le partenaire et de reconnaissance pour le travail effectué, et ce, au-delà des conséquences à caractère économique dont traitent les études plus abondamment.

- o de comparer l'engagement respectif de l'homme et de la femme, même lorsque leur activité professionnelle est identique, tout comme leur situation familiale, évidemment, puisqu'il s'agit de partenaires dans le même couple;
- o de voir si des écarts sont observables dans l'investissement de chacun des conjoints et d'en mesurer l'ampleur lorsque leur situation diffère sur le marché du travail;
- o de dresser, grâce à cette dernière perspective d'homogamie et d'hétérogamie des couples, une typologie des couples, et de déterminer l'importance plus ou moins grande de ce modèle dans la société québécoise actuelle.

Précisons que ce sont les couples de sexe opposé avec enfants mineurs qui font l'objet, ici, d'un examen particulier, quoique le même genre d'exercice soit possible avec les couples de même sexe, les couples sans enfant ou les couples avec enfants majeurs. Ainsi, trois modèles de couple rassemblent, sur le plan de l'activité des conjoints, 84 % des couples avec enfants mineurs (0 à 17 ans) :

- o Dans près d'un cas sur deux (49 %), les deux conjoints travaillent à temps plein (mais 38 % lorsque l'enfant a entre 0 et 4 ans);
- o Dans 18 % des cas, le conjoint travaille à temps plein, mais la conjointe est inactive ou en chômage;
- o Dans une proportion identique (18 %), le conjoint travaille à temps plein et la conjointe travaille à temps partiel.

Toutes les autres combinaisons rassemblent, chacune, moins de 6 % des couples avec enfants mineurs. Au total, la femme travaille à temps plein ou partiel dans 75 % des couples avec enfants de 0 à 17 ans (quand le plus jeune enfant a entre 0 et 4 ans, cette proportion est de 69 %).

Afin de déterminer dans quelle mesure les conjoints du couple avec enfants mineurs consacrent autant de temps aux tâches, ou le conjoint en consacre plus que la conjointe et inversement, l'approche suivante a été privilégiée. On a croisé la catégorie d'heures consacrées par le conjoint à une sphère de tâches avec la catégorie d'heures consacrées par la conjointe, selon diverses autres caractéristiques (âge des enfants, type d'union, activité de chacun des conjoints). Lorsque la catégorie dans laquelle était le conjoint se révélait identique à celle de la conjointe, on considérait que le temps consacré était identique, même si la catégorie stipulait « aucune » [heure] et sans porter un jugement sur la suffisance minimale du temps consacré. Si la catégorie déclarée pour le conjoint était supérieure à celle déclarée pour la conjointe, le constat était fait que le conjoint consacrait relativement plus de temps que la conjointe, et inversement. Il est possible que pour une même catégorie déclarée par les partenaires (par exemple : 5 à 14 heures), l'un se situait au minimum et l'autre au maximum, mais en l'absence de cette information, le verdict en était un d'égalité. Cette approche est estimative, mais comme il s'agit de perceptions, l'accent est mis sur les caractéristiques qui induisent une plus grande différence entre les sexes plutôt que sur des écarts non significatifs de chiffres quant au temps plus ou moins bien évalué consacré aux activités.

PRINCIPALES NOTIONS, DÉFINITIONS ET PARTICULARITÉS DES DONNÉES

HEURES CONSACRÉES AUX TRAVAUX MÉNAGERS, SANS PAYE ET SANS SALAIRE

Nombre d'heures que la personne recensée a consacrées à faire des travaux ménagers ou à entretenir la maison ou le jardin, sans être payée pour le faire.

- o Il s'agit, par exemple, du temps consacré à préparer des repas, à tondre le gazon, à faire du ménage, pour soi et pour des parents, amis ou voisins.
- o Ces heures couvrent la semaine ayant précédé le jour du recensement, soit du 7 au 13 mai 2006.
- o Elles excluent le travail bénévole pour un organisme sans but non lucratif, un organisme religieux, une œuvre de charité ou un groupe communautaire, de même que le travail sans paye dans une ferme ou une entreprise familiales ou dans l'exercice d'une profession.

HEURES CONSACRÉES AUX SOINS DES ENFANTS, SANS PAYE ET SANS SALAIRE

Nombre d'heures que la personne recensée a consacrées à prendre soin d'enfants, sans être payée pour le faire.

- o Il s'agit, par exemple, du temps consacré à prendre soin de ses propres enfants ou à s'occuper des enfants de parents, d'amis ou de voisins.
- o Ces heures couvrent la semaine ayant précédé le jour du recensement, soit du 7 au 13 mai 2006.
- o Elles excluent le travail bénévole pour un organisme sans but lucratif, un organisme religieux, une œuvre de charité ou un groupe communautaire, de même que le travail sans paye dans une ferme ou une entreprise familiales ou dans l'exercice d'une profession.

HEURES CONSACRÉES À OFFRIR DE L'AIDE ET DES SOINS AUX PERSONNES ÂGÉES, SANS PAYE ET SANS SALAIRE

Nombre d'heures que la personne recensée a consacrées à donner des soins ou de l'aide à des personnes âgées, sans être payée pour le faire.

- o Il s'agit du temps consacré à donner des soins personnels à un parent âgé, à aider un voisin âgé à faire ses emplettes, etc.
- o Ces heures couvrent la semaine ayant précédé le jour du recensement, soit du 7 au 13 mai 2006.
- o Elles excluent le travail bénévole pour un organisme sans but lucratif, un organisme religieux, une œuvre de charité ou un groupe communautaire, de même que le travail sans paye dans une ferme ou une entreprise familiales ou dans l'exercice d'une profession.

POPULATION ACTIVE

Population de 15 ans ou plus, à l'exclusion des pensionnaires d'établissements, qui, durant la semaine de référence ayant précédé le recensement (16 mai 2006) ou l'enquête, était en emploi, en chômage ou en recherche d'emploi.

o Population en emploi

Cette population comprend les personnes qui ont déclaré avoir travaillé comme salariées ou à leur compte au cours de la semaine ayant précédé le jour de l'enquête ou du recensement. Cette population exclut les chômeurs. Dans les tableaux portant sur le travail autonome et le travail à temps partiel, elle exclut également les travailleurs familiaux non rémunérés.

o Chômeur

Personne qui, pendant la semaine ayant précédé le jour du recensement (16 mai 2006), n'était pas salariée et ne travaillait pas à son compte, mais avait activement cherché un emploi au cours des quatre semaines précédentes, ou avait été mise à pied mais prévoyait reprendre son emploi, ou, finalement, avait pris des arrangements définis en vue de se présenter à un nouvel emploi dans les quatre semaines suivant le recensement. Dans l'Enquête sur la population active, la notion de chômeur est similaire à celle du recensement.

POPULATION INACTIVE — INACTIFS

Recensement : Personnes qui, pendant la semaine (du dimanche au samedi) ayant précédé le jour du recensement (le 16 mai 2006), n'étaient ni occupées ni en chômage. Les inactifs comprennent les étudiants, les personnes au foyer, les retraités, les travailleurs saisonniers en période de relâche qui ne cherchaient pas un travail et les personnes qui ne pouvaient travailler en raison d'une maladie chronique ou d'une incapacité à long terme.

RÉGIME DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN OU À TEMPS PARTIEL

La notion de temps plein fait référence à une durée de travail de 30 heures ou plus par semaine. Le travail à temps partiel se traduit par une durée de moins de 30 heures par semaine. Il s'agit du régime de travail lié à l'emploi principal, durant la semaine de référence précédant le recensement (du dimanche au samedi précédant le 16 mai 2006).

DES TOTAUX QUI PARAISSENT ERRONÉS?

Comme, la plupart du temps, les données sont issues du Recensement du Canada ou d'enquêtes, les totaux affichés diffèrent souvent de la somme des composantes qui les sous-tendent. Statistique Canada effectue des arrondissements aléatoires pour des raisons de confidentialité. Les nombres sont ainsi arrondis vers le haut ou vers le bas, jusqu'à un multiple de cinq ou de dix, dans certains cas. Lorsque des données sont supprimées pour une population de taille trop réduite, elles sont toutefois incluses dans les totaux ou sous-totaux.

Dans le cas des petits nombres, seuls certains résultats sont présentés. Lorsque les arrondissements aléatoires effectués par Statistique Canada pour des populations de taille très réduite (moins de 60 personnes) ont engendré d'apparentes incohérences dans les pourcentages dérivés, seuls les nombres absolus figurent. Le symbole « – » remplace alors le pourcentage, dans les cellules problématiques.

À noter que, dans certains tableaux, le total par sexe est obtenu en sommant les données pour chacun des sexes. Dans ces cas, il survient que la somme diffère de 10 à 30 unités du total figurant dans certains tableaux généraux, sans pour autant que les résultats soient erronés.

Moyenne quotidienne de temps consacré à certains groupes d'activités par la population de 15 ans ou plus mariée ou vivant en union libre, selon le sexe, Québec, 1986, 1992, 1998 et 2005

T A B L E A U 6 . 1

GROUPE D'ACTIVITÉS	HOMMES				FEMMES			
	1986	1992	1998	2005	1986	1992	1998	2005
	HEURES PAR JOUR ¹				HEURES PAR JOUR ¹			
Activités professionnelles	5,5	4,8	4,7	5,0	2,7	2,7	3,0	3,1
Activités domestiques	2,1	2,5	3,0	3,0	4,9	4,7	4,9	4,7
Sous-total des activités productives²	7,6	7,3	7,7	8,0	7,6	7,4	7,9	7,8
Activités personnelles	11,1	10,8	10,7	10,6	11,3	11,5	10,9	11,1
Activités libres	5,3	5,8	5,6	5,4	5,0	5,2	5,2	5,1
<i>Temps résiduel</i>	0,1	–	–	–	0,1	–	–	–
Total	24,0	24,0	24,0	24,0	24,0	24,0	24,0	24,0
% de répondants ayant déclaré consacrer du temps aux activités								
Professionnelles	61,7	52,3	52,5	53,1	37,9	33,7	39,6	37,8
Domestiques	71,1	78,6	86,9	83,4	96,2	97,1	98,2	96,0
Temps moyen par répondant ayant déclaré consacrer du temps à des activités								
Professionnelles	8,9	9,2	9,0	9,5	7,2	7,9	7,7	8,3
Domestiques	2,9	3,2	3,4	3,6	5,1	4,8	4,9	4,9
Personnelles	11,1	10,8	10,7	10,6	11,3	11,5	10,9	11,1
Libres	5,6	6,0	5,7	5,6	5,3	5,4	5,4	5,3
<i>Temps résiduel</i>	3,1	0,9	1,4	–	2,1	0,5	1,2	–
Total	24,0	24,0	24,0	24,0	24,0	24,0	24,0	24,0

1. Journée moyenne représentative des sept jours de la semaine.

2. Temps obtenu par la somme du temps consacré aux activités professionnelles et domestiques.

Source : Denis LAROCHE, « Emploi du temps des hommes et des femmes vivant avec un conjoint au Québec, 1986-2005 », *Données sociodémographiques en bref*, vol. 13, n° 1, octobre 2008, compilation de l'ISQ d'après les données de Statistique Canada, Enquête sociale générale, fichiers de microdonnées.

Moyenne quotidienne de temps consacré à certains groupes d'activités par la population de 15 ans ou plus mariée ou vivant en union libre, selon le sexe, Québec, 1986, 1992, 1998 et 2005 (suite)

T A B L E A U 6 . 1

Les données* ont trait aux personnes en couple âgées de 15 ans ou plus, lesquelles représentent, en 2005, 65 % des hommes et 58 % des femmes de cette population (67 % et 59 % en 1986). Les chiffres donnent la répartition du temps quotidien moyen représentatif d'une semaine pour certaines années de la période 1986 à 2005.

Environ la moitié des répondants (masculins) en couple déclarent consacrer du temps aux activités professionnelles en 2005, comparativement à un peu moins de 40 % des répondantes. Entre 1986 et 2005, on note le déclin de la proportion d'hommes déclarant des activités professionnelles, parallèlement à une évolution plus ou moins constante dans le cas des femmes, mais sans baisse comparable à celle observée chez les hommes. On observe également la relative stabilité de la proportion de femmes déclarant consacrer du temps aux activités domestiques (96,0 % ou plus) et la progression de la proportion d'hommes pour cette catégorie (passage de 71,1 % à 83,4 % entre 1986 et 2005), quoique celle-ci demeure inférieure à ce qui est observé chez les femmes.

Ce qui marque l'évolution durant la période 1986-2005, c'est également :

- o une hausse du temps consacré aux activités productives de 0,4 heure chez les hommes (lequel passe de 7,6 heures à 8,0 heures par jour) et de 0,2 heure chez les femmes (passage de 7,6 à 7,8 heures par jour). Le temps consacré aux activités personnelles a été réduit d'autant au profit des activités productives;
- o l'augmentation de 0,9 heure consacrée par les hommes aux activités domestiques (passage de 2,1 à 3,0 heures par jour), comparativement à une réduction de 0,2 heure chez les femmes (passage de 4,9 à 4,7 heures par jour);
- o la diminution des activités professionnelles des hommes de 0,5 heure par jour (passage de 5,5 heures à 5,0 heures par jour) et la hausse de 0,4 heure chez les femmes (passage de 2,7 à 3,1 heures par jour).

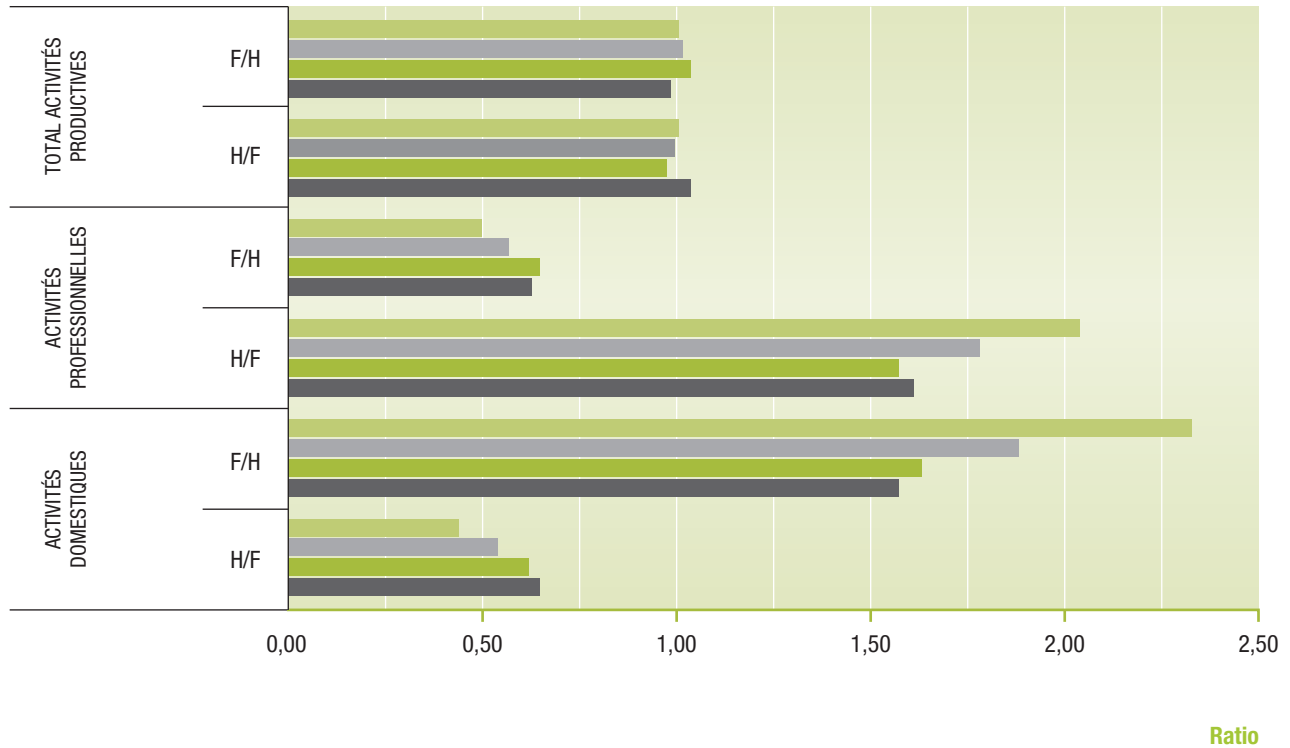
Pour les répondants ayant déclaré consacrer du temps aux activités professionnelles et domestiques, on peut faire le même genre de constat, mais les données reflètent davantage le temps moyen consacré aux activités productives par le répondant concerné. C'est ainsi qu'entre 1986 et 2005, on remarque :

- o un gain de temps consacré aux activités professionnelles du répondant de 0,6 heure, comparativement à 1,1 heure dans le cas des femmes;
- o un gain de temps consacré aux activités domestiques du répondant de 0,7 heure par jour, comparativement à une réduction de 0,2 heure par jour dans le cas des répondantes.

* Information tirée de : Denis LAROCHE, « Emploi du temps des hommes et des femmes vivant avec un conjoint au Québec, 1986-2005 », *Données sociodémographiques en bref*, vol. 13, n° 1, octobre 2008, p. 2.

Ratio femmes-hommes, ou hommes-femmes, quant au temps consacré aux activités productives par la population de 15 ans ou plus mariée ou vivant en union libre, Québec, 1986, 1992, 1998 et 2005

FIGURE 6.1



Légende :

- 1986
- 1992
- 1998
- 2005

Source : Denis LAROCHE, « Emploi du temps des hommes et des femmes vivant avec un conjoint au Québec, 1986-2005 », *Données sociodémographiques en bref*, vol. 13, n° 1, octobre 2008, compilation de l'ISQ d'après les données de Statistique Canada, Enquête sociale générale, fichiers de microdonnées.

Quelle que soit l'année retenue, le ratio hommes-femmes ou femmes-hommes, quant au temps consacré aux activités productives, gravite autour de l'unité (1,0), ce qui indique une grande similitude des deux sexes. Mais, lorsque le temps consacré aux activités productives se décline en temps consacré aux activités professionnelles et domestiques, le ratio femmes-hommes pour le travail domestique en 2005 (1,57) est presque équivalent à celui hommes-femmes pour le travail professionnel (1,61). Ces données renvoient clairement au genre du temps productif principal, la sphère professionnelle dans le cas des hommes, la sphère domestique dans le cas des femmes, ce qui n'empêche pas une certaine évolution perceptible au cours des 20 dernières années.

Proportion de la population de 15 ans ou plus dans les familles de recensement selon le nombre d'heures hebdomadaires consacrées, sans rémunération, aux travaux ménagers, aux soins des enfants, et à l'aide et aux soins des personnes âgées, selon le sexe et la situation des personnes dans la famille, Québec, 2006

T A B L E A U 6 . 2

SEXE ET EMPLOI DU TEMPS	SITUATION FAMILIALE						
	TOTAL	TOTAL DES CONJOINTS	CONJOINTS SANS ENFANT	CONJOINTS AVEC ENFANTS	PÈRES SEULS	TOTAL DES PÈRES (EN COUPLE OU SEULS)	ENFANTS DANS LES FAMILLES
NOMBRE D'HOMMES							
HOMMES	2 374 680	1 770 935	856 620	914 320	77 935	992 255	525 800
% D'HOMMES							
HEURES CONSACRÉES¹							
À faire des travaux ménagers	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Aucune	12,8	8,5	9,9	7,1	8,1	7,2	28,1
Moins de 5 heures	32,4	27,3	27,3	27,2	25,4	27,1	50,6
De 5 à 14 heures	33,3	38,1	34,9	41,1	40,4	41,1	15,8
De 15 à 29 heures	15,0	18,1	18,1	18,1	18,7	18,2	3,9
30 heures ou plus	6,5	8,0	9,7	6,4	7,3	6,4	1,6
À offrir des soins aux enfants	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Aucune ²	59,8	53,0	84,2	23,9	37,4	24,9	86,1
Moins de 5 heures	13,2	14,4	9,9	18,7	13,4	18,3	9,2
De 5 à 14 heures	11,9	14,3	3,9	24,1	17,2	23,6	3,0
De 15 à 29 heures	7,6	9,3	1,3	16,8	13,9	16,6	1,1
30 heures ou plus	7,4	8,9	0,8	16,6	18,1	16,7	0,7
À offrir des soins ou de l'aide aux personnes âgées	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Aucune	83,4	82,0	83,9	80,2	83,0	80,4	88,2
Moins de 5 heures	12,2	13,3	11,3	15,2	11,6	14,9	8,7
5 heures ou plus	4,4	4,7	4,8	4,6	5,4	4,7	3,1

Proportion de la population de 15 ans ou plus dans les familles de recensement selon le nombre d'heures hebdomadaires consacrées, sans rémunération, aux travaux ménagers, aux soins des enfants, et à l'aide et aux soins des personnes âgées, selon le sexe et la situation des personnes dans la famille, Québec, 2006 (suite)

T A B L E A U 6 . 2

SEXE ET EMPLOI DU TEMPS	SITUATION FAMILIALE						
	TOTAL	TOTAL DES CONJOINTES	CONJOINTES SANS ENFANT	CONJOINTES AVEC ENFANTS	MÈRES SEULES	TOTAL DES MÈRES (EN COUPLE OU SEULES)	ENFANTS DANS LES FAMILLES
NOMBRE DE FEMMES							
FEMMES	2 446 415	1 766 625	851 170	915 455	274 890	1 190 345	404 900
% DE FEMMES							
HEURES CONSACRÉES¹							
À faire des travaux ménagers	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Aucune	6,2	3,2	4,4	2,2	5,2	2,9	19,6
Moins de 5 heures	19,0	11,9	14,8	9,2	13,8	10,3	53,5
De 5 à 14 heures	32,2	34,5	34,1	34,9	36,1	35,2	19,7
De 15 à 29 heures	25,0	29,2	26,9	31,4	27,1	30,4	5,1
30 heures ou plus	17,6	21,1	19,9	22,3	17,7	21,3	2,1
À offrir des soins aux enfants	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Aucune ²	51,8	48,1	79,2	19,3	32,4	22,3	80,8
Moins de 5 heures	11,3	11,2	11,2	11,2	10,1	10,9	12,5
De 5 à 14 heures	11,5	12,5	6,1	18,5	15,2	17,7	4,3
De 15 à 29 heures	9,2	10,2	2,2	17,6	14,1	16,8	1,3
30 heures ou plus	16,3	18,0	1,3	33,5	28,2	32,3	1,0
À offrir des soins ou de l'aide aux personnes âgées	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Aucune	77,7	76,0	77,9	74,2	77,3	74,9	85,6
Moins de 5 heures	14,7	15,8	13,7	17,7	14,4	17,0	10,0
5 heures ou plus	7,6	8,2	8,5	8,1	8,3	8,1	4,3

1. Les heures consacrées sans paye et sans salaire.

2. La présence d'enfants conjuguée à cette catégorie de temps (aucune heure consacrée) s'explique par le fait qu'il s'agit presque essentiellement de conjoints sans enfant, ou encore de conjoints et de parents seuls avec seulement des enfants majeurs (18 ans ou plus).

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006, compilation effectuée par le MFA à partir des données du tableau V2J1 de la commande spéciale CO-1031.

Proportion de la population de 15 ans ou plus dans les familles de recensement selon le nombre d'heures hebdomadaires consacrées, sans rémunération, aux travaux ménagers, aux soins des enfants, et à l'aide et aux soins des personnes âgées, selon le sexe et la situation des personnes dans la famille, Québec, 2006 (suite)

T A B L E A U 6 . 2

Ces données de base sur l'emploi du temps font abstraction de la situation de travail de chacune des personnes; celle-là est prise en considération dans les tableaux suivants.

En 2006, au Québec, sans égard à la situation dans la famille, l'investissement des femmes est toujours plus important que celui des hommes en matière d'heures consacrées à des soins ou de l'aide aux personnes âgées, à des soins aux enfants ou à des travaux ménagers. L'écart entre les sexes est le plus faible en matière de soins aux personnes âgées, et le plus important au chapitre des travaux ménagers.

Deux fois plus de femmes de 15 ans ou plus (42,6 %, comparativement à 21,5 % des hommes) consacrent 15 heures ou plus par semaine aux travaux ménagers. La présence d'enfants a une incidence plus importante pour les femmes, puisque la moitié des mères en couple ou seules (51,7 %) consacrent 15 heures ou plus par semaine aux travaux ménagers, comparativement à 24,6 % des pères dans la même situation.

Le tiers des pères (33,2 %) et près de la moitié des mères (49,1 %) consacrent 15 heures ou plus par semaine aux soins des enfants. Si on ne retient que la catégorie de 30 heures ou plus de soins aux enfants, près du tiers des mères (32,3 %) sont concernées, comparativement à 16,7 % des pères. Une vérification ultérieure devra préciser si cette différence hommes-femmes persiste dans des situations de travail similaires.

Une proportion plus importante de parents en couple que de parents seuls, de conjoints sans enfant ou d'enfants encore à la maison consacrent du temps à offrir des soins ou de l'aide aux personnes âgées, soit un père en couple sur cinq (19,8 %) et une mère en couple sur quatre (25,8 %).

Les principaux changements survenus entre 2001 et 2006, sont les suivants :

- o Une progression de l'implication des hommes, notamment des conjoints, dans l'offre de soins aux enfants : en 2001, 16,9 % des conjoints y consacraient 15 heures ou plus par semaine, comparativement à 18,2 % en 2006, pendant que la proportion, toutefois plus élevée, demeurait identique chez les femmes, soit 28,2 %.
- o Une hausse de la proportion d'hommes consacrant du temps aux travaux ménagers (85,7 % en 2001, 87,2 % en 2006), alors que la proportion de ceux qui y consacrent 15 heures ou plus par semaine reste stable (21,9 % en 2001, 21,5 % en 2006), ce qui n'empêche pas une baisse dans la catégorie 30 heures ou plus; chez les femmes, cette proportion a décliné, passant de 45,1 % en 2001 à 42,6 %, la baisse touchant exclusivement la catégorie 30 heures ou plus.
- o Une implication accrue des hommes et des femmes dans l'aide et les soins aux personnes âgées : la proportion des hommes qui y consacrent du temps est passée de 15,6 % en 2001 à 16,6 % en 2006, alors que chez les femmes elle est passée de 21,4 % à 22,3 % durant la même période.

Proportion de la population de 15 ans ou plus dans les familles de recensement selon le nombre d'heures hebdomadaires consacrées, sans rémunération, aux travaux ménagers, aux soins des enfants et aux soins des personnes âgées, selon le sexe et le groupe d'âge des personnes, Québec, 2006

T A B L E A U 6 . 3

SEXE ET EMPLOI DU TEMPS	GROUPE D'ÂGE DES PERSONNES					
	TOUS ÂGES	MOINS DE 35 ANS	35-44 ANS	45-54 ANS	55-64 ANS	65 ANS OU PLUS
	NOMBRE					
HOMMES	2 374 680	769 995	440 010	477 070	361 775	325 820
	%					
HEURES CONSACRÉES¹						
À faire des travaux ménagers	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Aucune	12,8	19,7	7,3	7,8	9,8	14,6
Moins de 5 heures	32,4	46,9	28,4	27,1	25,2	19,1
De 5 à 14 heures	33,3	24,5	41,6	41,3	35,9	28,0
De 15 à 29 heures	15,0	6,8	17,2	18,1	19,3	22,3
30 heures ou plus	6,5	2,1	5,5	5,7	9,8	16,0
À offrir des soins aux enfants	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Aucune	59,8	69,4	26,7	48,7	73,7	83,1
Moins de 5 heures	13,2	9,0	13,6	20,7	15,1	9,8
De 5 à 14 heures	11,9	7,4	23,8	16,8	7,2	4,7
De 15 à 29 heures	7,6	6,6	18,2	7,7	2,3	1,4
30 heures ou plus	7,4	7,7	17,8	6,1	1,7	1,0
À offrir des soins ou de l'aide aux personnes âgées	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Aucune	83,4	90,3	81,6	76,0	80,0	83,9
Moins de 5 heures	12,2	7,9	13,9	17,9	14,1	9,8
5 heures ou plus	4,4	1,7	4,5	6,1	5,9	6,4
	NOMBRE					
FEMMES	2 446 415	806 870	496 230	514 775	346 275	282 270
	%					
HEURES CONSACRÉES¹						
À faire des travaux ménagers	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Aucune	6,2	10,6	2,4	2,9	4,0	8,7
Moins de 5 heures	19,0	36,1	11,6	11,1	9,1	9,8
De 5 à 14 heures	32,2	30,8	38,0	36,7	28,7	22,6
De 15 à 29 heures	25,0	14,2	29,9	31,0	31,3	28,5
30 heures ou plus	17,6	8,3	18,2	18,3	26,9	30,4
À offrir des soins aux enfants	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Aucune	51,8	55,0	20,0	49,9	68,8	80,8
Moins de 5 heures	11,3	8,5	8,7	16,9	14,7	9,4
De 5 à 14 heures	11,5	6,0	19,7	16,0	10,0	6,4
De 15 à 29 heures	9,2	7,5	20,2	8,6	3,8	2,0
30 heures ou plus	16,3	23,0	31,4	8,7	2,7	1,4
À offrir des soins ou de l'aide aux personnes âgées	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Aucune	77,7	87,0	74,7	68,7	72,3	79,4
Moins de 5 heures	14,7	10,0	17,7	20,5	16,0	10,4
5 heures ou plus	7,6	2,9	7,6	10,8	11,7	10,2

1. Les heures consacrées sans paye et sans salaire.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006, compilation effectuée par le MFA à partir des données du tableau V2J1 de la commande spéciale CO-1031.

Proportion de la population de 15 ans ou plus dans les familles de recensement selon le nombre d'heures hebdomadaires consacrées, sans rémunération, aux travaux ménagers, aux soins des enfants et aux soins des personnes âgées, selon le sexe et le groupe d'âge des personnes, Québec, 2006 (suite)

T A B L E A U 6 . 3

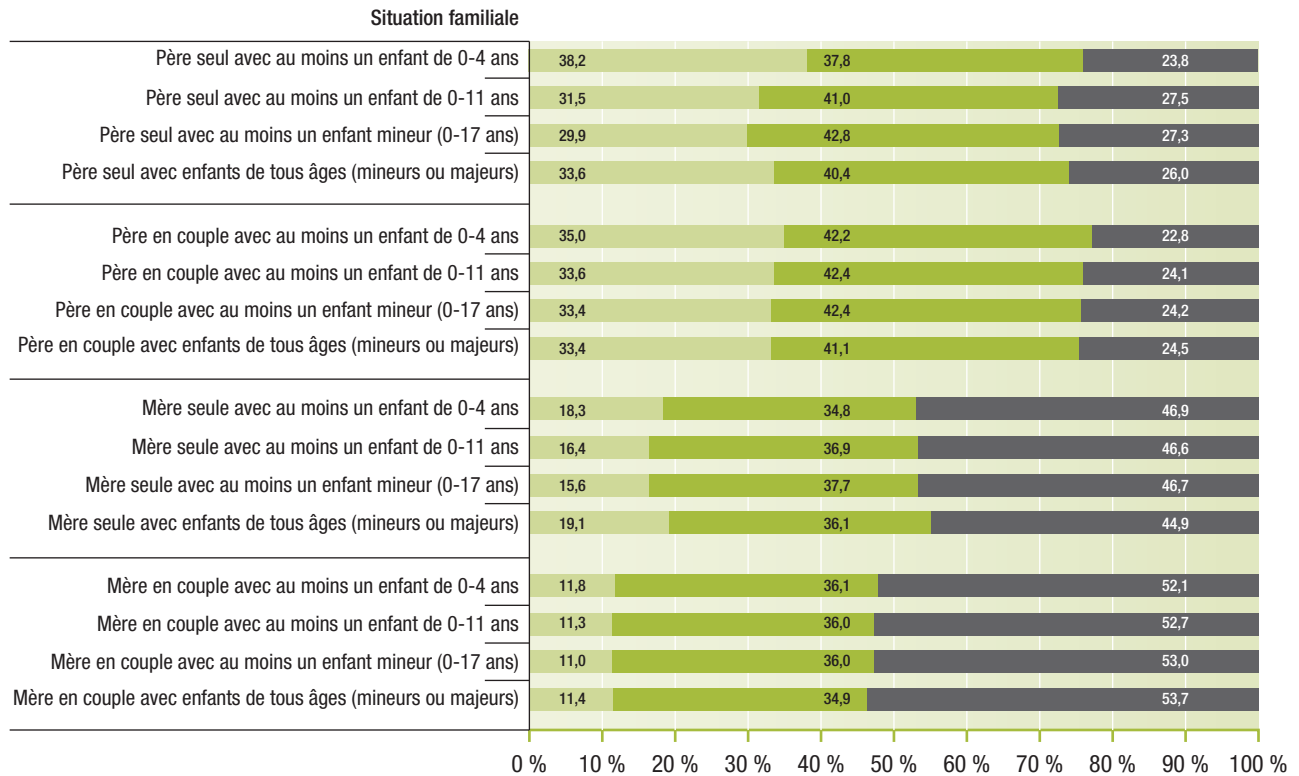
À tout âge les hommes sont proportionnellement moins nombreux que les femmes à faire les travaux ménagers, et plus particulièrement chez les moins de 35 ans. L'écart entre les sexes diminue chez les 65 ans ou plus. En 2006, entre 35 et 54 ans, un peu plus du tiers des hommes (autour de 35 %), comparativement à un peu plus d'une femme sur dix (14 %), ne consacrent aucune heure ou consacrent moins de 5 heures par semaine aux travaux ménagers. La situation était relativement similaire en 2001*.

C'est entre les âges de 35 et de 44 ans que les soins aux enfants monopolisent le plus les hommes et les femmes. En 2006, plus du tiers des hommes (36,0 %) et plus de la moitié des femmes (51,6 %) de ce groupe d'âge y consacrent 15 heures ou plus par semaine. Cinq ans plus tôt, soit en 2001, ces proportions respectives étaient de 30,3 % et de 46,4 %, d'où une légère réduction de l'écart entre les sexes, à cet égard.

* Voir *Un portrait statistique des familles au Québec, édition 2005*, tableau 6.2.

Répartition des pères et mères de 15 ans ou plus, selon la situation familiale, l'âge des enfants à la maison et le nombre d'heures par semaine consacrées aux TRAVAUX MÉNAGERS, Québec, 2006

FIGURE 6.2



Légende :

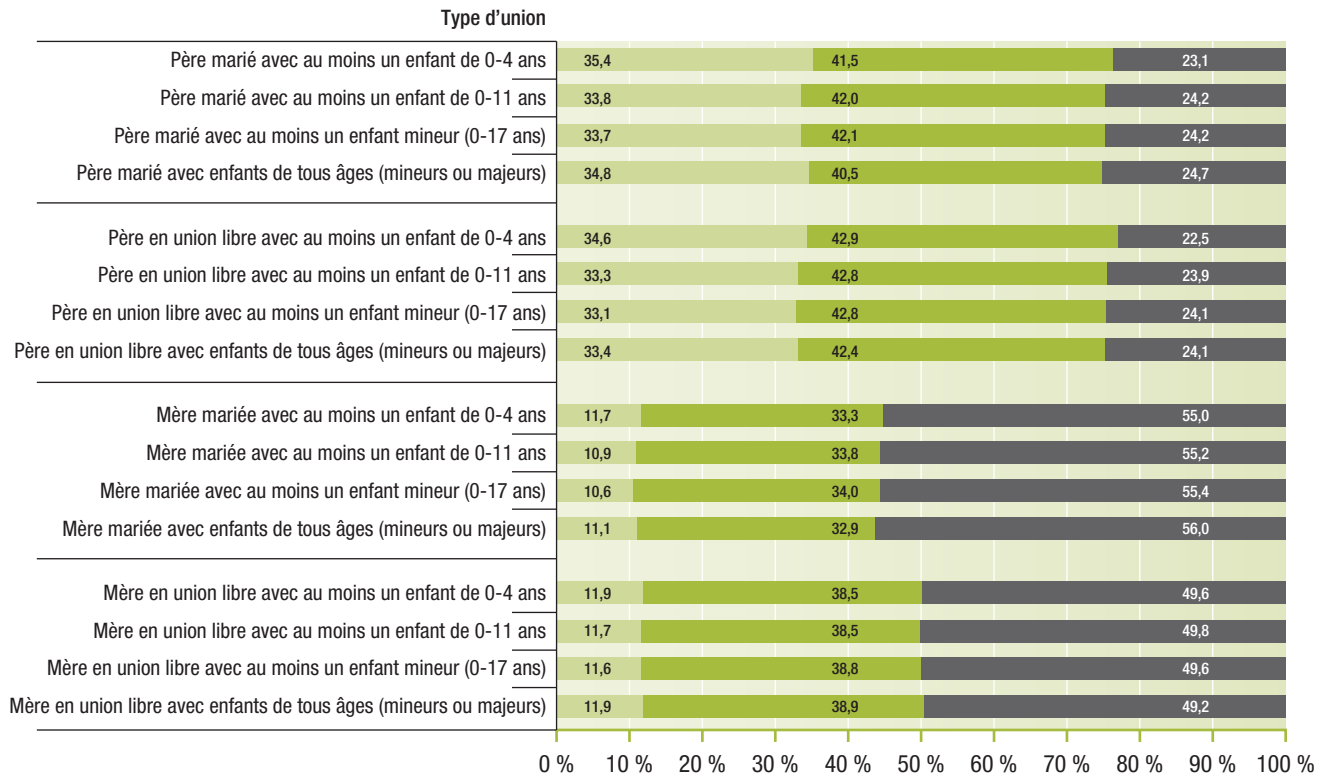
- Aucune ou moins de 5 heures
- De 5 à 14 heures
- 15 heures ou plus

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006, compilation effectuée par le MFA à partir des données du tableau V2J1 de la commande spéciale CO-1031.

Lorsqu'il est question des tâches ménagères, sans égard à l'activité des parents, l'âge de l'enfant semble beaucoup moins déterminant que le sexe du parent ou le fait que le parent soit en couple ou non. C'est ainsi que, parmi les parents avec enfants de tous âges, 53,7 % des mères en couple, 44,9 % des mères seules, suivies de 24,5 % à 26,0 % des pères en couple ou seuls consacrent 15 heures ou plus par semaine aux travaux ménagers.

Répartition des pères et mères de 15 ans ou plus, en couple, selon le type d'union, l'âge des enfants à la maison et le nombre d'heures par semaine consacrées aux TRAVAUX MÉNAGERS, Québec, 2006

FIGURE 6.3



Légende :

- Aucune ou moins de 5 heures
- De 5 à 14 heures
- 15 heures ou plus

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006, compilation effectuée par le MFA à partir des données du tableau V2J1 de la commande spéciale CO-1031.

Le fait d'être mariée plutôt qu'en union libre, pour une mère, et ce, sans égard à l'activité sur le marché du travail, fait en sorte qu'elle est plus susceptible de consacrer 15 heures ou plus par semaine aux travaux ménagers : 56,0 % des mères avec enfants de tous âges mariées, comparativement à 49,2 % de celles en union libre, le font. Chez les hommes, ce facteur ne semble pas déterminant : 24,7 % des pères mariés et 24,1 % de ceux en union libre y consacrent ce nombre d'heures. Ce constat rejoint ceux déjà faits dans les études portant sur le travail ménager*.

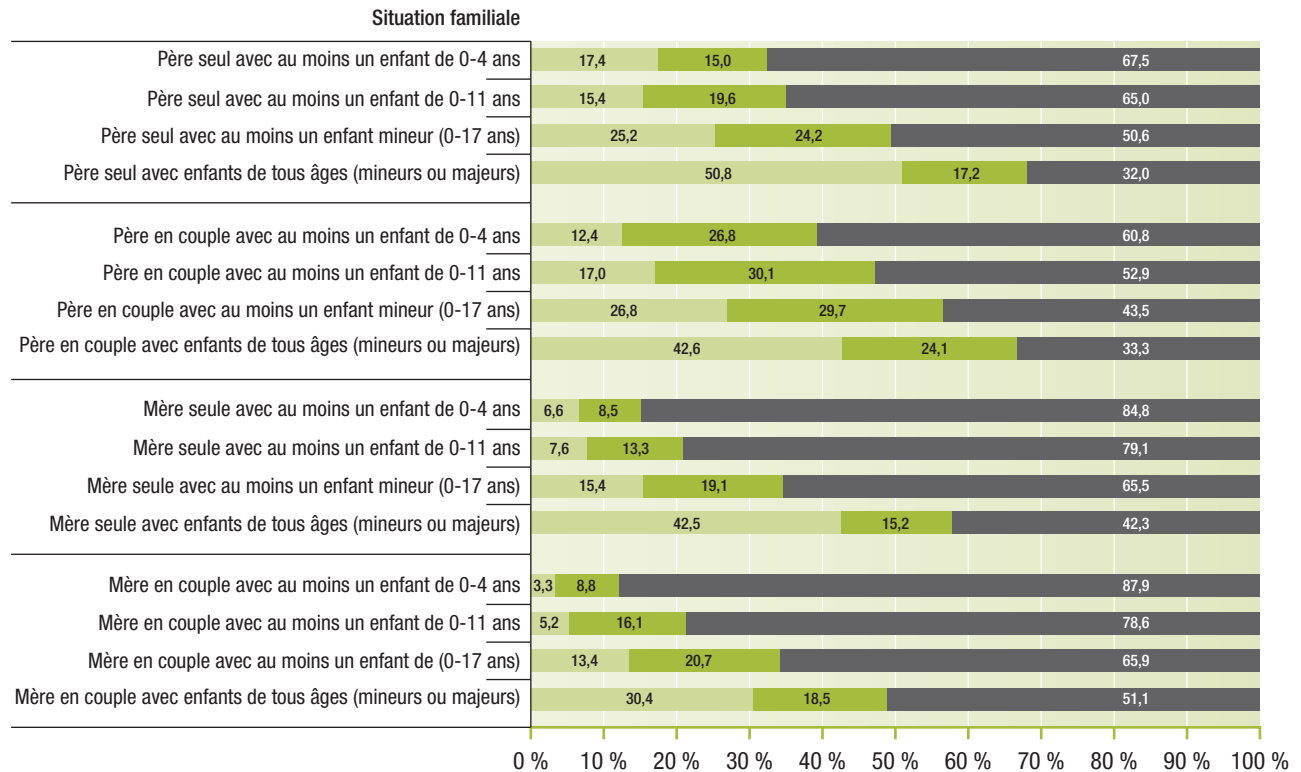
* S.M. BIANCHI, M.A. MILKIE, L.C. SAYER and J.P. ROBINSON, « Is anyone doing the housework? Trends in the gender division of household labor », *Social Forces*, no 79, 2000, p. 191-228.

Beth Anne SHELTON, « Does Marital Status Make a Difference? », *Journal of Family Issues*, vol. 14, no 3, 1993, p. 401-420.

J. BAXTER, M. HAYNES et B. HEWITT, *Pathways into Marriage: Life Course Patterns and the Domestic Division of Labour*, Paper prepared for the HILDA Survey Research Conference, University of Melbourne, 29-30 septembre 2005, 22 p.

Répartition des pères et mères de 15 ans ou plus, selon la situation familiale, l'âge des enfants à la maison et le nombre d'heures par semaine consacrées aux SOINS DES ENFANTS, Québec, 2006

FIGURE 6.4



Légende :

- Aucune ou moins de 5 heures
- De 5 à 14 heures
- 15 heures ou plus

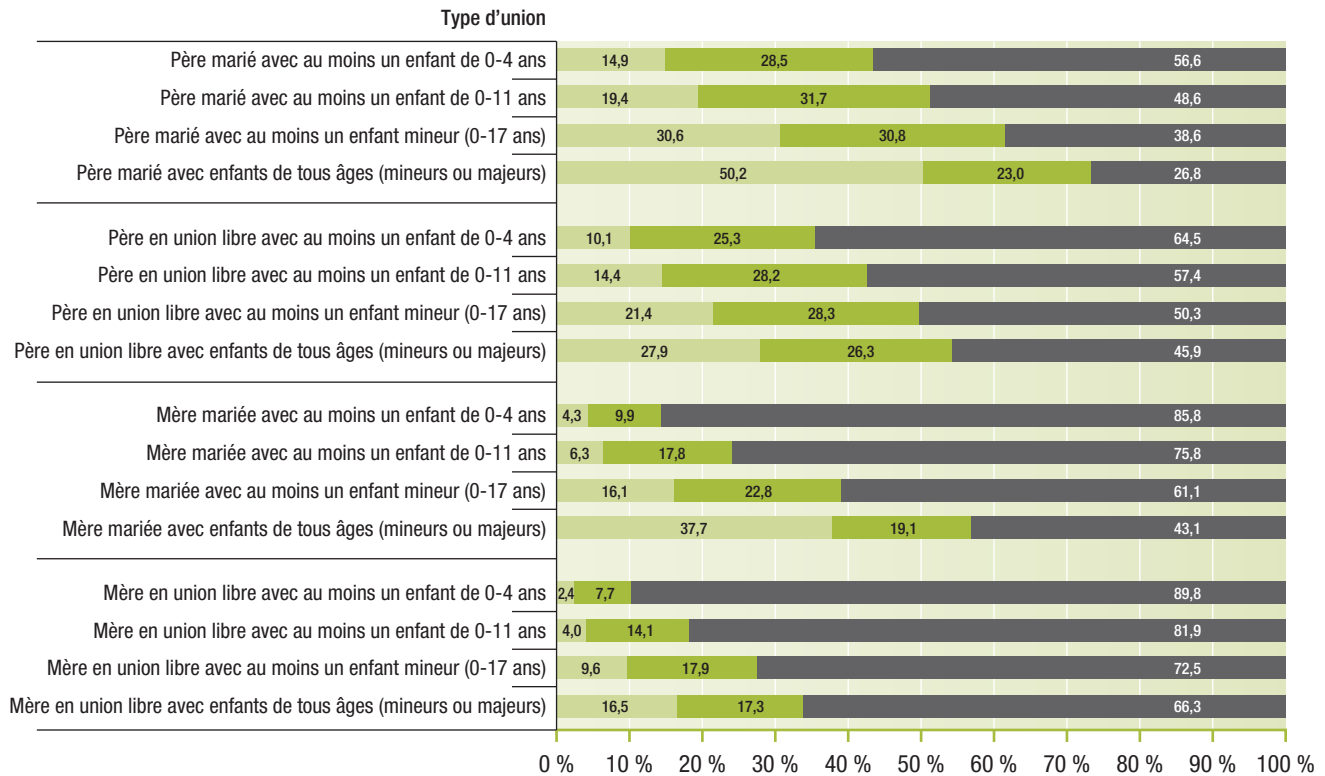
Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006, compilation effectuée par le MFA à partir des données du tableau V2J1 de la commande spéciale CO-1031.

Lorsqu'il est question de la proportion de parents qui consacrent un plus grand nombre d'heures aux soins des enfants, soit 15 heures ou plus par semaine, le sexe du parent et l'âge de l'enfant semblent des facteurs déterminants :

- o Lorsque l'enfant a entre 0 et 4 ans, plus de huit mères sur dix, en couple ou seules, consacrent 15 heures ou plus par semaine aux soins des enfants, comparativement à un peu plus de six pères sur dix.
- o Lorsqu'il a entre 0 et 11 ans, c'est près de huit mères sur dix, en couple ou seules, qui consacrent encore 15 heures ou plus par semaine aux soins des enfants. Près des deux tiers des pères seuls (65,0 %), et une proportion beaucoup moindre de pères en couple (52,9 %), entrent dans cette catégorie.
- o Lorsque les enfants ont entre 0 et 17 ans, les deux tiers des mères seules ou en couple (65,5 % et 65,9 %), la moitié des pères seuls (50,6 %) et 43,5 % des pères en couple consacrent ainsi 15 heures ou plus par semaine aux soins des enfants.

Répartition des pères et mères de 15 ans ou plus, en couple, selon le type d'union, l'âge des enfants à la maison et le nombre d'heures par semaine consacrées aux SOINS DES ENFANTS, Québec, 2006

FIGURE 6.5



Légende :

- Aucune ou moins de 5 heures
- De 5 à 14 heures
- 15 heures ou plus

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006, compilation effectuée par le MFA à partir des données du tableau V2J1 de la commande spéciale CO-1031.

Répartition des pères et mères de 15 ans ou plus, en couple, selon le type d'union, l'âge des enfants à la maison et le nombre d'heures par semaine consacrées aux SOINS DES ENFANTS, Québec, 2006 (suite)

FIGURE 6.5

Voir les figures 6.5 et 6.6

Quel que soit l'âge des enfants, et ce, sans égard à l'activité sur le marché du travail, il appert que la proportion de pères et de mères qui consacrent 15 heures ou plus par semaine aux soins des enfants est plus importante chez les parents en union libre, pères et mères, que chez ceux qui sont mariés; elle décline cependant avec la présence d'enfants plus âgés.

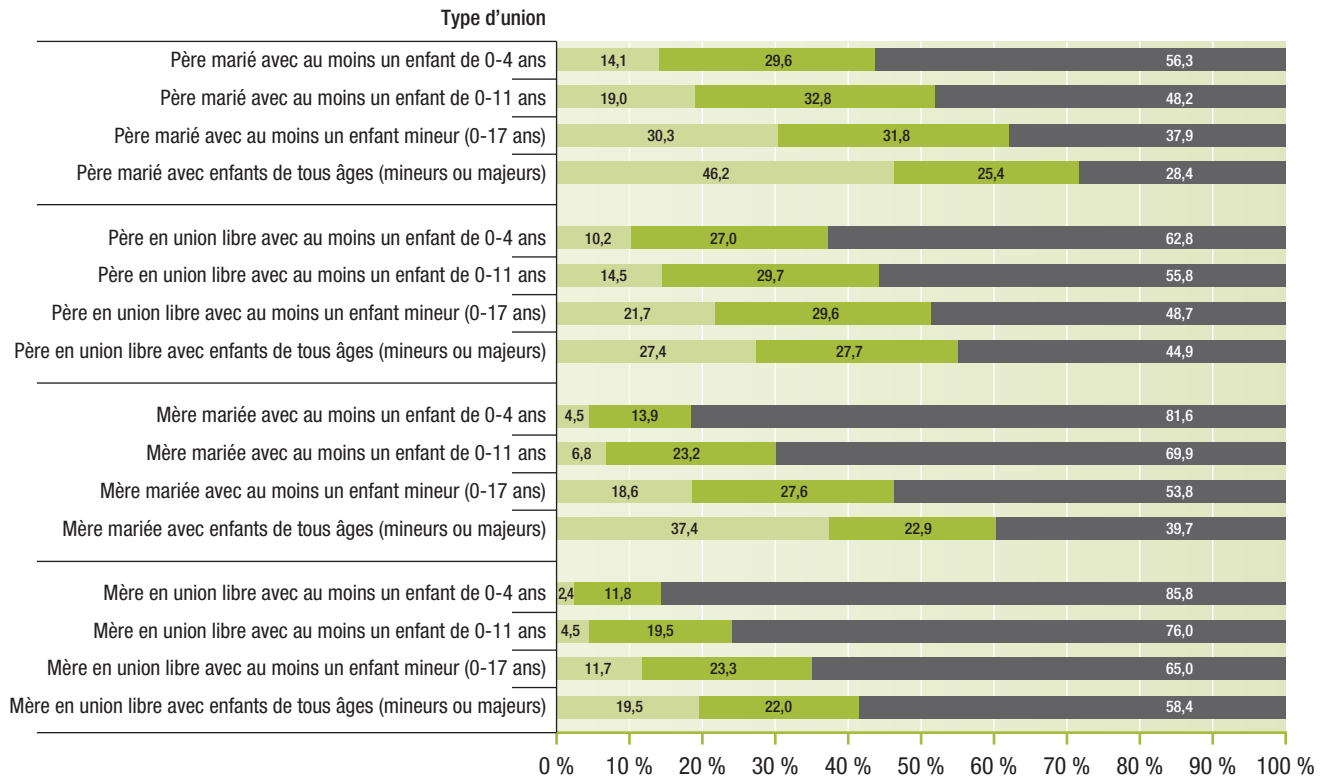
Par exemple :

- o 72,5 % des mères en union libre ayant au moins un enfant mineur consacrent 15 heures ou plus par semaine aux soins des enfants, comparativement à 61,1 % des mères mariées avec au moins un enfant mineur;
- o du côté des pères, les proportions respectives sont de 50,3 % pour ceux en union libre et de 38,6 % pour ceux qui sont mariés.

L'activité ou l'inactivité plus grande d'un groupe, parce qu'elle entraîne des différences dans la disponibilité de temps, pourrait influencer ces résultats. Mais des données complémentaires du recensement montrent que, pour chaque groupe d'âge des enfants, la proportion d'hommes et de femmes en emploi et la proportion de ceux en emploi à temps plein, comme de ceux en emploi à temps partiel, sont plus élevées chez les personnes en union libre que chez les personnes mariées. De plus, un examen montre que, pour chaque groupe d'âge des enfants, quelle que soit l'activité des hommes et des femmes, l'investissement des pères et des mères en union libre est, au Québec, plus important, en matière de soins aux enfants, que celui des personnes mariées, comme en fait foi un des exemples possibles, celui des pères et mères en emploi à temps plein (figure 6.6).

Répartition des pères et mères de 15 ans ou plus, en emploi à temps plein, en couple, selon le type d'union, l'âge des enfants à la maison et le nombre d'heures par semaine consacrées aux SOINS DES ENFANTS, Québec, 2006

FIGURE 6.6



Légende :

- Aucune ou moins de 5 heures
- De 5 à 14 heures
- 15 heures ou plus

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006, compilation effectuée par le MFA à partir des données du tableau V2J1 de la commande spéciale CO-1031.

Proportion de la population de 15 ans ou plus dans les familles de recensement selon le nombre d'heures hebdomadaires consacrées, sans rémunération, à faire des TRAVAUX MÉNAGERS, selon la situation familiale, la présence d'enfants, leur âge, le type d'union des conjoints, l'activité et le régime de travail, Québec, 2006

T A B L E A U 6 . 4
CONJOINTS AVEC ENFANTS (DE SEXE OPPOSÉ OU DE MÊME SEXE)¹

SITUATION FAMILIALE ET EMPLOI DU TEMPS	ACTIVITÉ ET RÉGIME DE TRAVAIL SELON LE SEXE									
	TOTAL	EN EMPLOI À TEMPS PLEIN ²	EN EMPLOI À TEMPS PARTIEL ²	EN CHÔMAGE	INACTIFS	TOTAL	EN EMPLOI À TEMPS PLEIN ²	EN EMPLOI À TEMPS PARTIEL ²	EN CHÔMAGE	INACTIFS
	NOMBRE D'HOMMES					NOMBRE DE FEMMES				
	914 320	718 215	55 405	37 645	103 055	915 455	480 975	175 565	34 510	224 405
	RÉPARTITION DES HOMMES PAR CATÉGORIES (%)					RÉPARTITION DES FEMMES PAR CATÉGORIES (%)				
CONJOINTS AVEC ENFANTS DE TOUS ÂGES	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Aucune ou moins de 5 heures	34,4	34,8	32,3	27,3	35,3	11,4	13,0	8,9	9,4	10,1
De 5 à 14 heures	41,1	43,5	37,2	35,4	28,8	34,9	43,7	32,1	23,9	20,0
15 heures ou plus	24,5	21,7	30,5	37,3	35,9	53,7	43,2	59,0	66,6	69,9
	NOMBRE D'HOMMES					NOMBRE DE FEMMES				
	680 630	570 400	39 340	30 205	40 680	681 835	371 440	140 935	28 410	141 050
	RÉPARTITION DES HOMMES PAR CATÉGORIES (%)					RÉPARTITION DES FEMMES PAR CATÉGORIES (%)				
CONJOINTS AVEC AU MOINS UN ENFANT MINEUR	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Aucune ou moins de 5 heures	33,4	33,8	30,8	26,2	36,1	11,0	12,8	8,5	9,1	9,1
De 5 à 14 heures	42,4	43,9	37,9	35,8	30,3	36,0	44,1	32,4	24,7	20,6
15 heures ou plus	24,2	22,3	31,4	38,0	33,6	53,0	43,1	59,1	66,2	70,3
	NOMBRE D'HOMMES					NOMBRE DE FEMMES				
	397 485	333 200	22 505	17 085	24 695	397 655	213 375	77 980	17 995	88 310
	RÉPARTITION DES HOMMES PAR CATÉGORIES (%)					RÉPARTITION DES FEMMES PAR CATÉGORIES (%)				
DONT CONJOINTS MARIÉS AVEC AU MOINS UN ENFANT MINEUR	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Aucune ou moins de 5 heures	33,7	33,8	31,5	28,1	37,8	10,6	12,1	8,2	9,5	9,1
De 5 à 14 heures	42,1	43,7	37,4	35,7	29,7	34,0	42,4	30,2	23,8	19,2
15 heures ou plus	24,2	22,5	31,1	36,2	32,4	55,4	45,5	61,6	66,7	71,7
	NOMBRE D'HOMMES					NOMBRE DE FEMMES				
	283 145	237 200	16 835	13 120	15 990	284 180	158 070	62 955	10 420	52 735
	RÉPARTITION DES HOMMES PAR CATÉGORIES (%)					RÉPARTITION DES FEMMES PAR CATÉGORIES (%)				
DONT CONJOINTS EN UNION LIBRE AVEC AU MOINS UN ENFANT MINEUR	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Aucune ou moins de 5 heures	33,1	33,8	29,7	23,8	33,5	11,6	13,8	8,9	8,3	9,1
De 5 à 14 heures	42,8	44,3	38,5	36,0	31,1	38,8	46,4	35,0	26,3	22,9
15 heures ou plus	24,1	21,9	31,7	40,2	35,4	49,6	39,8	56,0	65,3	68,0
	NOMBRE D'HOMMES					NOMBRE DE FEMMES				
	120 925	98 305	7 885	6 815	7 920	121 015	48 870	28 280	7 440	36 425
	RÉPARTITION DES HOMMES PAR CATÉGORIES (%)					RÉPARTITION DES FEMMES PAR CATÉGORIES (%)				
DONT CONJOINTS MARIÉS AVEC AU MOINS UN ENFANT DE 0-4 ANS	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Aucune ou moins de 5 heures	35,4	35,8	30,6	31,0	38,3	11,7	15,3	9,0	10,2	9,2
De 5 à 14 heures	41,5	43,2	36,8	35,6	30,6	33,3	44,7	32,9	23,7	20,4
15 heures ou plus	23,1	21,0	32,7	33,3	31,1	55,0	40,0	58,1	66,1	70,5
	NOMBRE D'HOMMES					NOMBRE DE FEMMES				
	134 860	112 035	8 980	6 760	7 090	135 285	60 045	38 830	5 135	31 265
	RÉPARTITION DES HOMMES PAR CATÉGORIES (%)					RÉPARTITION DES FEMMES PAR CATÉGORIES (%)				
DONT CONJOINTS MARIÉS AVEC AU MOINS UN ENFANT DE 0-4 ANS	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Aucune ou moins de 5 heures	34,6	35,9	28,3	24,2	33,0	11,9	15,7	9,3	9,3	8,4
De 5 à 14 heures	42,9	44,2	39,0	37,6	32,3	38,5	48,4	36,1	26,9	24,4
15 heures ou plus	22,5	20,0	32,6	38,2	34,6	49,6	35,9	54,7	64,0	67,2

Proportion de la population de 15 ans ou plus dans les familles de recensement selon le nombre d'heures hebdomadaires consacrées, sans rémunération, à faire des TRAVAUX MÉNAGERS, selon la situation familiale, la présence d'enfants, leur âge, le type d'union des conjoints, l'activité et le régime de travail, Québec, 2006 (suite)

T A B L E A U 6 . 4
CONJOINTS SANS ENFANT

SITUATION FAMILIALE ET EMPLOI DU TEMPS	ACTIVITÉ ET RÉGIME DE TRAVAIL SELON LE SEXE									
	TOTAL	EN EMPLOI À TEMPS PLEIN ¹	EN EMPLOI À TEMPS PARTIEL ²	EN CHÔMAGE	INACTIFS	TOTAL	EN EMPLOI À TEMPS PLEIN ¹	EN EMPLOI À TEMPS PARTIEL ²	EN CHÔMAGE	INACTIFS
	NOMBRE D'HOMMES					NOMBRE DE FEMMES				
	856 620	405 615	63 585	26 025	361 390	851 170	314 645	104 375	22 670	409 475
	RÉPARTITION DES HOMMES PAR CATÉGORIES (%)					RÉPARTITION DES FEMMES PAR CATÉGORIES (%)				
CONJOINTS SANS ENFANT	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Aucune ou moins de 5 heures	37,2	43,2	37,4	31,4	31,0	19,2	25,6	18,4	15,3	14,6
De 5 à 14 heures	34,9	40,2	36,1	36,6	28,7	34,1	47,0	38,0	33,7	23,1
15 heures ou plus	27,8	16,6	26,5	32,0	40,3	46,8	27,3	43,6	51,0	62,2
	NOMBRE D'HOMMES					NOMBRE DE FEMMES				
	556 050	196 625	39 595	13 555	306 275	555 730	136 190	58 915	11 705	348 920
	RÉPARTITION DES HOMMES PAR CATÉGORIES (%)					RÉPARTITION DES FEMMES PAR CATÉGORIES (%)				
DONT CONJOINTS MARIÉS SANS ENFANT	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Aucune ou moins de 5 heures	34,6	41,5	34,8	29,5	30,4	15,4	20,7	13,3	12,2	13,8
De 5 à 14 heures	32,9	39,3	34,8	34,6	28,5	29,0	44,1	34,0	28,4	22,3
15 heures ou plus	32,5	19,2	30,4	35,9	41,1	55,6	35,2	52,7	59,2	63,9
	NOMBRE D'HOMMES					NOMBRE DE FEMMES				
	300 570	208 990	23 990	12 475	55 115	295 440	178 455	45 465	10 965	60 555
	RÉPARTITION DES HOMMES PAR CATÉGORIES (%)					RÉPARTITION DES FEMMES PAR CATÉGORIES (%)				
DONT CONJOINTS EN UNION LIBRE SANS ENFANT	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Aucune ou moins de 5 heures	42,1	44,8	41,7	33,5	34,3	26,2	29,4	25,0	18,5	19,3
De 5 à 14 heures	38,7	41,1	38,2	38,7	29,7	43,6	49,3	43,2	39,4	27,9
15 heures ou plus	19,2	14,2	20,1	27,8	36,0	30,2	21,4	31,8	42,2	52,9

Proportion de la population de 15 ans ou plus dans les familles de recensement selon le nombre d'heures hebdomadaires consacrées, sans rémunération, à faire des TRAVAUX MÉNAGERS, selon la situation familiale, la présence d'enfants, leur âge, le type d'union des conjoints, l'activité et le régime de travail, Québec, 2006 (suite)

T A B L E A U 6 . 4
PARENTS SEULS

SITUATION FAMILIALE ET EMPLOI DU TEMPS	ACTIVITÉ ET RÉGIME DE TRAVAIL SELON LE SEXE									
	TOTAL	EN EMPLOI À TEMPS PLEIN ¹	EN EMPLOI À TEMPS PARTIEL ²	EN CHÔMAGE	INACTIFS	TOTAL	EN EMPLOI À TEMPS PLEIN ¹	EN EMPLOI À TEMPS PARTIEL ²	EN CHÔMAGE	INACTIFS
	NOMBRE D'HOMMES					NOMBRE DE FEMMES				
	77 935	51 340	5 345	4 275	16 980	274 890	132 490	33 755	14 915	93 730
	RÉPARTITION DES HOMMES PAR CATÉGORIES (%)					RÉPARTITION DES FEMMES PAR CATÉGORIES (%)				
PARENTS SEULS	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Aucune ou moins de 5 heures	33,6	32,0	32,3	27,0	40,5	19,1	16,9	14,9	11,8	24,7
De 5 à 14 heures	40,4	44,6	38,4	34,6	29,7	36,1	44,2	35,9	29,5	25,8
15 heures ou plus	26,0	23,4	29,3	38,4	29,8	44,9	38,9	49,2	58,7	49,5
	NOMBRE D'HOMMES					NOMBRE DE FEMMES				
	45 655	34 225	3 320	2 970	5 140	166 025	93 745	24 745	11 735	35 795
	RÉPARTITION DES HOMMES PAR CATÉGORIES (%)					RÉPARTITION DES FEMMES PAR CATÉGORIES (%)				
DONT PARENTS SEULS AVEC AU MOINS UN ENFANT MINEUR	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Aucune ou moins de 5 heures	29,9	29,5	31,6	25,4	33,9	15,6	16,4	14,3	11,4	15,6
De 5 à 14 heures	42,8	45,6	36,4	34,8	33,2	37,7	43,3	36,0	29,2	27,0
15 heures ou plus	27,3	24,9	31,9	39,7	32,8	46,7	40,3	49,7	59,4	57,3
	NOMBRE D'HOMMES					NOMBRE DE FEMMES				
	6 080	4 010	515	570	980	36 845	14 010	5 810	2 810	14 210
	RÉPARTITION DES HOMMES PAR CATÉGORIES (%)					RÉPARTITION DES FEMMES PAR CATÉGORIES (%)				
DONT PARENTS SEULS AVEC AU MOINS UN ENFANT DE 0-4 ANS	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Aucune ou moins de 5 heures	38,2	37,2	48,5	33,3	39,3	18,3	21,5	18,4	13,3	16,1
De 5 à 14 heures	37,8	40,5	30,1	36,0	31,1	34,8	42,9	37,0	30,4	26,8
15 heures ou plus	23,8	22,1	20,4	30,7	29,1	46,9	35,5	44,5	56,4	57,1

ENFANTS

SITUATION FAMILIALE ET EMPLOI DU TEMPS	ACTIVITÉ ET RÉGIME DE TRAVAIL SELON LE SEXE									
	TOTAL	EN EMPLOI À TEMPS PLEIN ¹	EN EMPLOI À TEMPS PARTIEL ²	EN CHÔMAGE	INACTIFS	TOTAL	EN EMPLOI À TEMPS PLEIN ¹	EN EMPLOI À TEMPS PARTIEL ²	EN CHÔMAGE	INACTIFS
	NOMBRE D'HOMMES					NOMBRE DE FEMMES				
	525 800	181 615	108 470	46 485	189 230	404 900	95 985	124 565	27 520	156 830
	RÉPARTITION DES HOMMES PAR CATÉGORIES (%)					RÉPARTITION DES FEMMES PAR CATÉGORIES (%)				
ENFANTS DE TOUS ÂGES À LA MAISON	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Aucune ou moins de 5 heures	78,7	75,2	83,0	72,1	81,1	73,1	64,5	77,7	65,7	76,0
De 5 à 14 heures	15,8	18,4	13,4	19,3	13,9	19,7	25,6	17,8	23,9	16,9
15 heures ou plus	5,5	6,4	3,5	8,6	5,0	7,2	9,9	4,5	10,4	7,1

1. Le nombre de conjoints et de conjointes diffère, puisqu'il peut y avoir des conjoints de même sexe. De même, on devrait s'attendre à un nombre pair, mais les arrondissements à zéro ou à cinq de Statistique Canada donnent parfois un nombre impair.

2. Voir, en début de chapitre, les notes sur la notion de « personne en emploi » et celle de « régime de travail à temps plein ou à temps partiel ».

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006, compilation effectuée par le MFA à partir des données du tableau V2J1 de la commande spéciale CO-1031.

Proportion de la population de 15 ans ou plus dans les familles de recensement selon le nombre d'heures hebdomadaires consacrées, sans rémunération, à faire des TRAVAUX MÉNAGERS, selon la situation familiale, la présence d'enfants, leur âge, le type d'union des conjoints, l'activité et le régime de travail, Québec, 2006 (suite)

T A B L E A U 6 . 4

Les écarts entre les hommes et les femmes, quant au temps consacré aux travaux ménagers, sont-ils toujours de même nature, lorsque sont considérés tout à la fois l'activité et le régime de travail, la présence d'enfants de certains âges et la situation matrimoniale des personnes?

- o De façon générale, les hommes se concentrent davantage que les femmes dans les catégories inférieures de temps consacré aux travaux ménagers, et inversement. L'expression du féminin et du masculin, avec les exigences propres à chacun, à cet égard, se reflète dans ces résultats.
- o Pour les hommes comme pour les femmes, c'est moins la présence d'enfants, en premier lieu, que la situation de travail qui semble influencer le temps consacré aux travaux ménagers. La disponibilité associée au chômage et à l'inactivité se conjugue avec une proportion plus importante de personnes qui consacrent 15 heures ou plus par semaine à cette activité. Comme une proportion plus grande de femmes sont inactives (par choix ou non), il en résulte une disponibilité pour les travaux ménagers nécessairement plus importante que pour les hommes, davantage impliqués dans la sphère professionnelle.
- o Quelle que soit la situation matrimoniale ou familiale, entre 19,2 % et 32,5 % des conjoints avec ou sans enfants ou des pères seuls consacrent 15 heures ou plus par semaine aux travaux ménagers. La proportion est la plus faible chez les conjoints travaillant à temps plein, mais est plus importante chez les hommes travaillant à temps partiel (pouvant atteindre 32,6 %), chez les chômeurs et chez les inactifs (où elle peut atteindre 40,3 %).
- o Quelle que soit la situation matrimoniale ou familiale, du côté des femmes, c'est entre 30,2 % et 55,4 % des conjointes avec ou sans enfants ou des mères seules qui consacrent 15 heures ou plus par semaine aux travaux ménagers. Cette proportion est également la plus faible chez les conjointes qui travaillent à temps plein, mais peut atteindre 61,6 % chez les femmes travaillant à temps partiel, et même plus de 70 % chez les chômeuses et les inactives.
- o Chez les hommes et les femmes travaillant à temps plein, les conjoints sans enfant, en premier lieu, et les parents seuls avec au moins un enfant de moins de 5 ans, en second lieu, sont les catégories de personnes parmi lesquelles la proportion qui ne consacre aucune heure ou qui consacre moins de 5 heures par semaine aux travaux ménagers est la plus forte. C'est aussi la catégorie où la proportion de personnes qui consacrent 15 heures ou plus par semaine est la plus faible.
- o Chez les mères et les pères travaillant à temps plein (figure 6.6), la présence d'un enfant de moins de 5 ans, plutôt que mineur, semble associée à une proportion plus faible de personnes consacrant 15 heures ou plus par semaine aux travaux ménagers. Ce temps disponible pourrait être en compétition avec celui consacré aux soins des enfants. C'est l'inverse chez les parents qui travaillent à temps partiel, à l'exception des parents seuls. Chez les mères en chômage ou inactives, la proportion qui consacre 15 heures ou plus par semaine aux travaux ménagers est plus élevée chez celles qui ont un enfant de moins de 5 ans plutôt qu'un enfant mineur. Chez les pères, cette proportion est plus élevée chez ceux qui ont un enfant mineur; il peut y avoir un effet de petits nombres chez les pères seuls avec un enfant de moins de 5 ans, peu nombreux par rapport à ceux qui ont la charge d'enfants plus vieux.
- o Les données générales (figure 6.2) montraient qu'une proportion un peu plus élevée de femmes mariées que de femmes en union libre (avec ou sans enfants, avec enfants de moins de 5 ans ou mineurs) consacraient 15 heures ou plus par semaine aux travaux ménagers. Cette relation demeure, quels que soient l'activité et le régime de travail de la mère.

Proportion de la population de 15 ans ou plus dans les familles de recensement selon le nombre d'heures hebdomadaires consacrées, sans rémunération, à offrir des SOINS AUX ENFANTS, selon la situation familiale, la présence d'enfants, leur âge, le type d'union des conjoints, l'activité et le régime de travail, Québec, 2006

T A B L E A U 6 . 5
CONJOINTS AVEC ENFANTS (DE SEXE OPPOSÉ OU DE MÊME SEXE)¹

SITUATION FAMILIALE ET EMPLOI DU TEMPS	ACTIVITÉ ET RÉGIME DE TRAVAIL SELON LE SEXE									
	TOTAL	EN EMPLOI À TEMPS PLEIN ²	EN EMPLOI À TEMPS PARTIEL ²	EN CHÔMAGE	INACTIFS	TOTAL	EN EMPLOI À TEMPS PLEIN ²	EN EMPLOI À TEMPS PARTIEL ²	EN CHÔMAGE	INACTIFS
	NOMBRE D'HOMMES					NOMBRE DE FEMMES				
	914 320	718 215	55 405	37 645	103 055	915 455	480 975	175 565	34 510	224 405
	RÉPARTITION DES HOMMES PAR CATÉGORIES (%)					RÉPARTITION DES FEMMES PAR CATÉGORIES (%)				
CONJOINTS AVEC ENFANTS DE TOUS ÂGES	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Aucune ou moins de 5 heures	42,6	39,4	43,9	34,6	66,7	30,4	30,8	23,6	23,6	36,1
De 5 à 14 heures	24,1	26,2	19,5	22,1	12,6	18,5	22,6	15,9	14,5	12,3
15 heures ou plus	33,3	34,4	36,6	43,4	20,7	51,1	46,6	60,5	61,8	51,6
	NOMBRE D'HOMMES					NOMBRE DE FEMMES				
	680 630	570 400	39 340	30 205	40 680	681 835	371 440	140 935	28 410	141 050
	RÉPARTITION DES HOMMES PAR CATÉGORIES (%)					RÉPARTITION DES FEMMES PAR CATÉGORIES (%)				
CONJOINTS AVEC AU MOINS UN ENFANT MINEUR	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Aucune ou moins de 5 heures	26,8	26,7	25,8	21,9	32,1	13,4	15,7	9,9	11,9	11,1
De 5 à 14 heures	29,7	30,9	24,4	25,2	22,1	20,7	25,8	16,5	15,2	12,9
15 heures ou plus	43,5	42,4	49,8	52,9	45,8	65,9	58,6	73,5	72,9	76,0
	NOMBRE D'HOMMES					NOMBRE DE FEMMES				
	397 485	333 200	22 505	17 085	24 695	397 655	213 375	77 980	17 995	88 310
	RÉPARTITION DES HOMMES PAR CATÉGORIES (%)					RÉPARTITION DES FEMMES PAR CATÉGORIES (%)				
DONT CONJOINTS MARIÉS AVEC AU MOINS UN ENFANT MINEUR	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Aucune ou moins de 5 heures	30,6	30,3	31,2	25,9	37,1	16,1	18,6	12,7	13,6	13,4
De 5 à 14 heures	30,8	31,8	25,7	27,2	23,6	22,8	27,6	19,8	17,0	15,1
15 heures ou plus	38,6	37,9	43,2	46,9	39,2	61,1	53,8	67,4	69,4	71,5
	NOMBRE D'HOMMES					NOMBRE DE FEMMES				
	283 145	237 200	16 835	13 120	15 990	284 180	158 070	62 955	10 420	52 735
	RÉPARTITION DES HOMMES PAR CATÉGORIES (%)					RÉPARTITION DES FEMMES PAR CATÉGORIES (%)				
DONT CONJOINTS EN UNION LIBRE AVEC AU MOINS UN ENFANT MINEUR	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Aucune ou moins de 5 heures	21,4	21,7	18,6	16,8	24,3	9,6	11,7	6,5	9,1	7,2
De 5 à 14 heures	28,3	29,6	22,6	22,6	19,8	17,9	23,3	12,5	11,9	9,1
15 heures ou plus	50,3	48,7	58,7	60,6	55,9	72,5	65,0	81,0	79,0	83,7
	NOMBRE D'HOMMES					NOMBRE DE FEMMES				
	120 925	98 305	7 885	6 815	7 920	121 015	48 870	28 280	7 440	36 425
	RÉPARTITION DES HOMMES PAR CATÉGORIES (%)					RÉPARTITION DES FEMMES PAR CATÉGORIES (%)				
DONT CONJOINTS MARIÉS AVEC AU MOINS UN ENFANT DE 0-4 ANS	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Aucune ou moins de 5 heures	14,9	14,1	15,7	15,3	23,0	4,3	4,5	2,5	4,4	5,4
De 5 à 14 heures	28,5	29,6	21,6	26,1	24,1	9,9	13,9	6,3	10,0	7,4
15 heures ou plus	56,6	56,3	62,7	58,7	52,9	85,8	81,6	91,3	85,5	87,2
	NOMBRE D'HOMMES					NOMBRE DE FEMMES				
	134 860	112 035	8 980	6 760	7 090	135 285	60 045	38 830	5 135	31 265
	RÉPARTITION DES HOMMES PAR CATÉGORIES (%)					RÉPARTITION DES FEMMES PAR CATÉGORIES (%)				
DONT CONJOINTS MARIÉS AVEC AU MOINS UN ENFANT DE 0-4 ANS	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Aucune ou moins de 5 heures	10,1	10,2	8,8	8,7	12,3	2,4	2,4	1,9	3,5	2,9
De 5 à 14 heures	25,3	27,0	17,7	18,7	15,4	7,7	11,8	4,9	5,0	3,9
15 heures ou plus	64,5	62,8	73,4	72,8	72,4	89,8	85,8	93,2	91,5	93,2

Proportion de la population de 15 ans ou plus dans les familles de recensement selon le nombre d'heures hebdomadaires consacrées, sans rémunération, à offrir des SOINS AUX ENFANTS, selon la situation familiale, la présence d'enfants, leur âge, le type d'union des conjoints, l'activité et le régime de travail, Québec, 2006 (suite)

T A B L E A U 6 . 5
CONJOINTS SANS ENFANT

SITUATION FAMILIALE ET EMPLOI DU TEMPS	ACTIVITÉ ET RÉGIME DE TRAVAIL SELON LE SEXE									
	TOTAL	EN EMPLOI À TEMPS PLEIN ²	EN EMPLOI À TEMPS PARTIEL ²	EN CHÔMAGE	INACTIFS	TOTAL	EN EMPLOI À TEMPS PLEIN ²	EN EMPLOI À TEMPS PARTIEL ²	EN CHÔMAGE	INACTIVES
	NOMBRE D'HOMMES					NOMBRE DE FEMMES				
	856 620	405 615	63 585	26 025	361 390	851 170	314 645	104 375	22 670	409 475
	RÉPARTITION DES HOMMES PAR CATÉGORIES (%)					RÉPARTITION DES FEMMES PAR CATÉGORIES (%)				
CONJOINTS SANS ENFANT	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Aucune ou moins de 5 heures	94,0	94,8	93,2	93,7	93,3	90,3	93,2	89,9	89,8	88,3
De 5 à 14 heures	3,9	3,2	4,5	3,6	4,6	6,1	4,2	6,5	5,8	7,5
15 heures ou plus	2,1	2,0	2,3	2,7	2,1	3,5	2,5	3,6	4,3	4,2

PARENTS SEULS

SITUATION FAMILIALE ET EMPLOI DU TEMPS	ACTIVITÉ ET RÉGIME DE TRAVAIL SELON LE SEXE									
	TOTAL	EN EMPLOI À TEMPS PLEIN ²	EN EMPLOI À TEMPS PARTIEL ²	EN CHÔMAGE	INACTIFS	TOTAL	EN EMPLOI À TEMPS PLEIN ²	EN EMPLOI À TEMPS PARTIEL ²	EN CHÔMAGE	INACTIVES
	NOMBRE D'HOMMES					NOMBRE DE FEMMES				
	77 935	51 340	5 345	4 275	16 980	274 890	132 490	33 755	14 915	93 730
	RÉPARTITION DES HOMMES PAR CATÉGORIES (%)					RÉPARTITION DES FEMMES PAR CATÉGORIES (%)				
PARENTS SEULS	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Aucune ou moins de 5 heures	50,8	44,2	47,5	40,0	74,6	42,5	35,0	31,7	25,4	59,7
De 5 à 14 heures	17,2	20,7	16,2	15,7	7,5	15,2	19,7	16,8	14,0	8,3
15 heures ou plus	32,0	35,2	36,3	44,3	18,0	42,3	45,3	51,5	60,6	32,0
	NOMBRE D'HOMMES					NOMBRE DE FEMMES				
	45 655	34 225	3 320	2 970	5 140	166 025	93 745	24 745	11 735	35 795
	RÉPARTITION DES HOMMES PAR CATÉGORIES (%)					RÉPARTITION DES FEMMES PAR CATÉGORIES (%)				
DONT PARENTS SEULS AVEC AU MOINS UN ENFANT MINEUR	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Aucune ou moins de 5 heures	25,2	24,3	23,3	21,5	34,4	15,4	16,4	14,2	12,7	14,4
De 5 à 14 heures	24,2	26,2	22,0	18,4	15,3	19,1	22,7	18,7	14,0	11,7
15 heures ou plus	50,6	49,5	54,5	59,9	50,2	65,5	60,9	67,2	73,3	73,9
	NOMBRE D'HOMMES					NOMBRE DE FEMMES				
	6 080	4 010	515	570	980	36 845	14 010	5 810	2 810	14 210
	RÉPARTITION DES HOMMES PAR CATÉGORIES (%)					RÉPARTITION DES FEMMES PAR CATÉGORIES (%)				
DONT PARENTS SEULS AVEC AU MOINS UN ENFANT DE 0-4 ANS	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Aucune ou moins de 5 heures	17,4	12,9	24,3	21,9	30,6	6,6	6,0	6,4	6,2	7,4
De 5 à 14 heures	15,0	16,0	17,5	10,5	12,2	8,5	11,0	8,6	7,8	6,3
15 heures ou plus	67,5	71,3	59,2	68,4	57,1	84,8	83,1	85,1	85,8	86,3

ENFANTS

SITUATION FAMILIALE ET EMPLOI DU TEMPS	ACTIVITÉ ET RÉGIME DE TRAVAIL SELON LE SEXE									
	TOTAL	EN EMPLOI À TEMPS PLEIN ²	EN EMPLOI À TEMPS PARTIEL ²	EN CHÔMAGE	INACTIFS	TOTAL	EN EMPLOI À TEMPS PLEIN ²	EN EMPLOI À TEMPS PARTIEL ²	EN CHÔMAGE	INACTIVES
	NOMBRE D'HOMMES					NOMBRE DE FEMMES				
	525 800	181 615	108 470	46 485	189 230	404 900	95 985	124 565	27 520	156 830
	RÉPARTITION DES HOMMES PAR CATÉGORIES (%)					RÉPARTITION DES FEMMES PAR CATÉGORIES (%)				
ENFANTS DE TOUS ÂGES À LA MAISON	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Aucune ou moins de 5 heures	95,3	95,1	96,0	94,5	95,2	93,3	93,8	94,3	92,0	92,4
De 5 à 14 heures	3,0	2,8	2,9	3,2	3,3	4,3	3,8	3,9	4,7	4,9
15 heures ou plus	1,7	2,1	1,1	2,2	1,6	2,4	2,5	1,7	3,3	2,7

1. Le nombre de conjoints et de conjointes diffère, puisqu'il peut y avoir des conjoints de même sexe. De même, on devrait s'attendre à un nombre pair,

mais les arrondissements à zéro ou à cinq de Statistique Canada donnent parfois un nombre impair.

2. Voir, en début de chapitre, les notes sur la notion de « personne en emploi » et celle de « régime de travail à temps plein ou à temps partiel ».

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006, compilation effectuée par le MFA à partir des données du tableau V2J1 de la commande spéciale CO-1031.

Proportion de la population de 15 ans ou plus dans les familles de recensement selon le nombre d'heures hebdomadaires consacrées, sans rémunération, à offrir des SOINS AUX ENFANTS, selon la situation familiale, la présence d'enfants, leur âge, le type d'union des conjoints, l'activité et le régime de travail, Québec, 2006 (suite)

T A B L E A U 6 . 5

Comme on l'a remarqué pour les travaux ménagers :

- o le fait de travailler à temps partiel, d'être en chômage ou inactif plutôt qu'à temps plein, se jumelle généralement, plus particulièrement chez les femmes, à une proportion plus élevée de personnes qui consacrent 15 heures ou plus par semaine aux soins des enfants, que ce soit chez les conjoints ou les parents seuls;
- o à situations familiale, matrimoniale et de travail comparables pour les hommes et les femmes, ces dernières sont proportionnellement toujours beaucoup plus nombreuses à accorder 15 heures ou plus par semaine aux soins des enfants. Une moins grande inégalité entre les sexes est observée chez les pères seuls en premier lieu (quoique peu nombreux), les pères en union libre, en second lieu, et en troisième lieu, les pères mariés qui travaillent à temps plein et ont un enfant de moins de 5 ans, soit les plus jeunes parents de ces catégories.

En outre :

- o au moins huit mères en couple sur dix, mariées ou en union libre, avec un enfant de moins de 5 ans, consacrent 15 heures ou plus par semaine aux soins des enfants. Cette proportion grimpe à neuf sur dix chez les femmes ne travaillant pas à temps plein, à un moment de vie où la proportion de très jeunes enfants est plus importante. Chez les pères en couple avec enfants de moins de 5 ans, la proportion qui consacre 15 heures ou plus par semaine aux soins des enfants est d'environ six sur dix, mais est légèrement plus haute dans le cas des pères en union libre (plus jeunes que les pères mariés), dont la proportion avec de très jeunes enfants risque d'être aussi plus importante;
- o une proportion plus importante de pères seuls que de pères en couple, travaillant à temps plein et avec enfants de moins de 5 ans, consacrent 15 heures ou plus par semaine aux soins des enfants;
- o dans le cas des soins aux enfants, le fait d'être en union libre, même chez les parents d'enfants de moins de 5 ans, se conjugue toujours avec une proportion plus élevée de personnes qui y consacrent 15 heures ou plus par semaine. Comme les parents d'enfants de moins de 5 ans en union libre sont plus jeunes que les parents mariés avec enfants de moins de 5 ans, il est possible que la présence de très jeunes enfants ou de poupons soit plus importante et influe partiellement sur le temps consacré à ces soins.

Proportion de PARENTS dans les familles de recensement selon le nombre d'heures hebdomadaires consacrées, sans rémunération, à faire des TRAVAUX MÉNAGERS ou à OFFRIR DES SOINS AUX ENFANTS, selon la situation familiale, le sexe du parent, l'âge des enfants, l'activité et le régime de travail, Québec, 2006

TABLEAU 6.6

TRAVAUX MÉNAGERS : PARENTS AVEC ENFANTS DE TOUS ÂGES OU AVEC AU MOINS UN ENFANT MINEUR (0 À 17 ANS, 0 À 4 ANS)

SITUATION FAMILIALE ET EMPLOI DU TEMPS	ACTIVITÉ ET RÉGIME DE TRAVAIL SELON LE SEXE									
	TOTAL	EN EMPLOI À TEMPS PLEIN ¹	EN EMPLOI À TEMPS PARTIEL ¹	EN CHÔMAGE	INACTIFS	TOTAL	EN EMPLOI À TEMPS PLEIN ¹	EN EMPLOI À TEMPS PARTIEL ¹	EN CHÔMAGE	INACTIFS
	NOMBRE D'HOMMES					NOMBRE DE FEMMES				
	992 255	769 555	60 750	41 920	120 035	1 190 345	613 460	209 320	49 425	318 135
	RÉPARTITION DES HOMMES PAR CATÉGORIES (%)					RÉPARTITION DES FEMMES PAR CATÉGORIES (%)				
PARENTS AVEC ENFANTS DE TOUS ÂGES	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Aucune ou moins de 5 heures	34,3	34,6	32,2	27,2	36,0	13,2	13,9	9,9	10,1	14,4
De 5 à 14 heures	41,1	43,6	37,3	35,4	28,9	35,2	43,8	32,7	25,6	21,7
15 heures ou plus	24,6	21,8	30,4	37,4	35,1	51,6	42,3	57,4	64,2	63,9
	NOMBRE D'HOMMES					NOMBRE DE FEMMES				
	726 285	604 625	42 660	33 175	45 825	847 860	465 190	165 680	40 150	176 840
	RÉPARTITION DES HOMMES PAR CATÉGORIES (%)					RÉPARTITION DES FEMMES PAR CATÉGORIES (%)				
PARENTS AVEC AU MOINS UN ENFANT MINEUR	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Aucune ou moins de 5 heures	33,2	33,6	30,8	26,1	35,9	11,9	13,5	9,4	9,8	10,4
De 5 à 14 heures	42,4	44,0	37,8	35,7	30,6	36,3	43,9	32,9	26,1	21,9
15 heures ou plus	24,4	22,4	31,4	38,1	33,5	51,8	42,5	57,7	64,2	67,7
	NOMBRE D'HOMMES					NOMBRE DE FEMMES				
	261 865	214 350	17 380	14 145	15 990	293 145	122 925	72 920	15 385	81 900
	RÉPARTITION DES HOMMES PAR CATÉGORIES (%)					RÉPARTITION DES FEMMES PAR CATÉGORIES (%)				
PARENTS AVEC AU MOINS UN ENFANT DE 0-4 ANS	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Aucune ou moins de 5 heures	35,0	35,9	29,9	27,9	36,0	12,6	16,2	9,9	10,5	10,1
De 5 à 14 heures	42,1	43,6	37,8	36,6	31,4	35,9	46,3	34,9	26,0	23,0
15 heures ou plus	22,8	20,5	32,3	35,5	32,5	51,5	37,5	55,2	63,6	66,9
	NOMBRE TOTAL (SEXES RÉUNIS)									
	2 182 605	1 383 010	270 065	91 350	438 165					
	RÉPARTITION TOTALE (SEXES RÉUNIS) PAR CATÉGORIES (%)									
PARENTS AVEC ENFANTS DE TOUS ÂGES	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0					
Aucune ou moins de 5 heures	22,8	25,4	14,9	18,0	20,3					
De 5 à 14 heures	37,9	43,7	33,7	30,1	23,7					
15 heures ou plus	39,4	30,9	51,3	51,9	56,0					
	NOMBRE TOTAL (SEXES RÉUNIS)									
	1 574 145	1 069 810	208 340	73 325	222 665					
	RÉPARTITION TOTALE (SEXES RÉUNIS) PAR CATÉGORIES (%)									
PARENTS AVEC AU MOINS UN ENFANT MINEUR	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0					
Aucune ou moins de 5 heures	21,7	24,9	13,8	17,2	15,7					
De 5 à 14 heures	39,2	44,0	33,9	30,4	23,7					
15 heures ou plus	39,1	31,1	52,3	52,4	60,7					
	NOMBRE TOTAL (SEXES RÉUNIS)									
	555 005	337 270	90 300	29 535	97 885					
	RÉPARTITION TOTALE (SEXES RÉUNIS) PAR CATÉGORIES (%)									
PARENTS AVEC AU MOINS UN ENFANT DE 0-4 ANS	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0					
Aucune ou moins de 5 heures	23,2	28,7	13,8	18,8	14,3					
De 5 à 14 heures	38,8	44,6	35,5	31,1	24,4					
15 heures ou plus	38,0	26,7	50,8	50,1	61,3					

Proportion de PARENTS dans les familles de recensement selon le nombre d'heures hebdomadaires consacrées, sans rémunération, à faire des TRAVAUX MÉNAGERS ou à OFFRIR DES SOINS AUX ENFANTS, selon la situation familiale, le sexe du parent, l'âge des enfants, l'activité et le régime de travail, Québec, 2006 (suite)

T A B L E A U 6 . 6

SOINS AUX ENFANTS : PARENTS AVEC ENFANTS DE TOUS ÂGES OU AVEC AU MOINS UN ENFANT MINEUR (0 À 17 ANS, 0 À 4 ANS)

SITUATION FAMILIALE ET EMPLOI DU TEMPS	ACTIVITÉ ET RÉGIME DE TRAVAIL SELON LE SEXE									
	TOTAL	EN EMPLOI À TEMPS PLEIN ¹	EN EMPLOI À TEMPS PARTIEL ¹	EN CHÔMAGE	INACTIFS	TOTAL	EN EMPLOI À TEMPS PLEIN ¹	EN EMPLOI À TEMPS PARTIEL ¹	EN CHÔMAGE	INACTIVES
	NOMBRE D'HOMMES					NOMBRE DE FEMMES				
	992 255	769 555	60 750	41 920	120 035	1 190 345	613 460	209 320	49 425	318 135
	RÉPARTITION DES HOMMES PAR CATÉGORIES (%)					RÉPARTITION DES FEMMES PAR CATÉGORIES (%)				
PARENTS AVEC ENFANTS DE TOUS ÂGES	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Aucune ou moins de 5 heures	34,3	34,6	32,2	27,2	36,0	13,2	13,9	9,9	10,1	14,4
De 5 à 14 heures	41,1	43,6	37,3	35,4	28,9	35,2	43,8	32,7	25,6	21,7
15 heures ou plus	24,6	21,8	30,4	37,4	35,1	51,6	42,3	57,4	64,2	63,9
	NOMBRE D'HOMMES					NOMBRE DE FEMMES				
	726 285	604 625	42 660	33 175	45 825	847 860	465 190	165 680	40 150	176 840
	RÉPARTITION DES HOMMES PAR CATÉGORIES (%)					RÉPARTITION DES FEMMES PAR CATÉGORIES (%)				
PARENTS AVEC AU MOINS UN ENFANT MINEUR	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Aucune ou moins de 5 heures	33,2	33,6	30,8	26,1	35,9	11,9	13,5	9,4	9,8	10,4
De 5 à 14 heures	42,4	44,0	37,8	35,7	30,6	36,3	43,9	32,9	26,1	21,9
15 heures ou plus	24,4	22,4	31,4	38,1	33,5	51,8	42,5	57,7	64,2	67,7
	NOMBRE D'HOMMES					NOMBRE DE FEMMES				
	261 865	214 350	17 380	14 145	15 990	293 145	122 925	72 920	15 385	81 900
	RÉPARTITION DES HOMMES PAR CATÉGORIES (%)					RÉPARTITION DES FEMMES PAR CATÉGORIES (%)				
PARENTS AVEC AU MOINS UN ENFANT DE 0-4 ANS	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Aucune ou moins de 5 heures	35,0	35,9	29,9	27,9	36,0	12,6	16,2	9,9	10,5	10,1
De 5 à 14 heures	42,1	43,6	37,8	36,6	31,4	35,9	46,3	34,9	26,0	23,0
15 heures ou plus	22,8	20,5	32,3	35,5	32,5	51,5	37,5	55,2	63,6	66,9
	NOMBRE TOTAL (SEXES RÉUNIS)					NOMBRE TOTAL (SEXES RÉUNIS)				
	2 182 600	1 383 020	270 070	91 345	438 165	2 182 600	1 383 020	270 070	91 345	438 165
	RÉPARTITION TOTALE (SEXES RÉUNIS) PAR CATÉGORIES (%)					RÉPARTITION TOTALE (SEXES RÉUNIS) PAR CATÉGORIES (%)				
PARENTS AVEC ENFANTS DE TOUS ÂGES	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Aucune ou moins de 5 heures	37,8	36,2	29,2	29,2	49,8	12,6	13,2	9,9	10,5	10,1
De 5 à 14 heures	42,4	44,0	37,8	35,7	30,6	36,3	43,9	32,9	26,1	21,9
15 heures ou plus	20,4	19,8	33,0	35,1	19,6	51,1	42,9	57,2	63,4	68,0
	NOMBRE TOTAL (SEXES RÉUNIS)					NOMBRE TOTAL (SEXES RÉUNIS)				
	1 574 145	1 069 815	208 335	73 330	222 665	1 574 145	1 069 815	208 335	73 330	222 665
	RÉPARTITION TOTALE (SEXES RÉUNIS) PAR CATÉGORIES (%)					RÉPARTITION TOTALE (SEXES RÉUNIS) PAR CATÉGORIES (%)				
PARENTS AVEC AU MOINS UN ENFANT MINEUR	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Aucune ou moins de 5 heures	19,7	21,9	13,7	16,5	16,0	11,9	13,5	9,4	9,8	10,4
De 5 à 14 heures	24,6	28,2	18,4	19,3	14,4	36,3	43,9	32,9	26,1	21,9
15 heures ou plus	55,7	49,9	68,0	64,2	69,6	51,8	42,5	57,7	64,2	67,7
	NOMBRE TOTAL (SEXES RÉUNIS)					NOMBRE TOTAL (SEXES RÉUNIS)				
	555 005	337 275	90 300	29 535	97 895	555 005	337 275	90 300	29 535	97 895
	RÉPARTITION TOTALE (SEXES RÉUNIS) PAR CATÉGORIES (%)					RÉPARTITION TOTALE (SEXES RÉUNIS) PAR CATÉGORIES (%)				
PARENTS AVEC AU MOINS UN ENFANT DE 0-4 ANS	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Aucune ou moins de 5 heures	7,9	9,0	4,4	8,2	7,1	12,6	16,2	9,9	10,5	10,1
De 5 à 14 heures	17,2	22,4	8,4	14,6	8,1	35,9	46,3	34,9	26,0	23,0
15 heures ou plus	75,0	68,7	87,2	77,1	84,8	51,5	37,5	55,2	63,6	66,9

1. Voir, en début de chapitre, les notes sur la notion de « personne en emploi » et celle de « régime de travail à temps plein ou à temps partiel ».

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006, compilation effectuée par le MFA à partir des données du tableau V2J1 de la commande spéciale CO-1031.

Typologie des couples de sexe opposé quant à la situation de travail des conjoints, dans les familles biparentales, selon l'âge du plus jeune enfant, Québec, 2006

T A B L E A U 6 . 7

SITUATION DE TRAVAIL DES CONJOINTS ¹	FAMILLES BIPARENTALES			
	DONT LE PLUS JEUNE ENFANT A 0-4 ANS	DONT LE PLUS JEUNE ENFANT A 5-11 ANS	DONT LE PLUS JEUNE ENFANT A 12-17 ANS	AVEC AU MOINS UN ENFANT MINEUR (0-17 ANS)
	NOMBRE			
Les deux conjoints travaillent à temps plein	96 150	122 765	110 795	329 710
Le conjoint travaille à temps plein, la conjointe est en chômage ou inactive	57 265	36 680	27 205	121 150
Le conjoint travaille à temps plein, la conjointe travaille à temps partiel	56 910	34 725	27 765	119 400
Les deux conjoints sont en chômage ou inactifs	17 795	11 160	8 970	37 925
Le conjoint est en chômage ou inactif, la conjointe travaille à temps plein	6 930	8 650	8 525	24 105
Les deux conjoints travaillent à temps partiel	6 215	3 435	2 780	12 430
Le conjoint travaille à temps partiel, la conjointe travaille à temps plein	5 510	5 690	5 520	16 720
Le conjoint travaille à temps partiel, la conjointe est en chômage ou inactive	5 135	2 790	2 250	10 175
Le conjoint est en chômage ou inactif, la conjointe travaille à temps partiel	3 845	2 730	2 255	8 830
TOTAL DES FAMILLES AVEC CONJOINTS DE SEXE OPPOSÉ AYANT AU MOINS UN ENFANT DE 0-17 ANS	255 755	228 630	196 065	680 450
	RÉPARTITION (%) PAR SITUATIONS DE TRAVAIL SELON L'ÂGE DU PLUS JEUNE ENFANT			
Les deux conjoints travaillent à temps plein	37,6	53,7	56,5	48,5
Le conjoint travaille à temps plein, la conjointe est en chômage ou inactive	22,4	16,0	13,9	17,8
Le conjoint travaille à temps plein, la conjointe travaille à temps partiel	22,3	15,2	14,2	17,5
Les deux conjoints sont en chômage ou inactifs	7,0	4,9	4,6	5,6
Le conjoint est en chômage ou inactif, la conjointe travaille à temps plein	2,7	3,8	4,3	3,5
Les deux conjoints travaillent à temps partiel	2,4	1,5	1,4	1,8
Le conjoint travaille à temps partiel, la conjointe travaille à temps plein	2,2	2,5	2,8	2,5
Le conjoint travaille à temps partiel, la conjointe est en chômage ou inactive	2,0	1,2	1,1	1,5
Le conjoint est en chômage ou inactif, la conjointe travaille à temps partiel	1,5	1,2	1,2	1,3
TOTAL DES FAMILLES AVEC CONJOINTS DE SEXE OPPOSÉ AYANT AU MOINS UN ENFANT DE 0-17 ANS	100,0	100,0	100,0	100,0

1. Situation de travail durant la semaine de référence précédant le recensement.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006, compilation effectuée par le MFA à partir des données du tableau C8 de la commande spéciale CO-1031.

Typologie des couples de sexe opposé quant à la situation de travail des conjoints, dans les familles biparentales, selon l'âge du plus jeune enfant, Québec, 2006 (suite)

T A B L E A U 6 . 7

Avant de traiter de l'emploi du temps ou du partage des tâches au sein des familles biparentales (couples avec enfants), il importe de savoir comment sont assortis les couples quant à l'activité sur le marché du travail, et ce, pour mieux déterminer la proportion de familles concernées par une situation d'égalité ou d'inégalité.

Les tableaux et figures de la première partie de ce chapitre montraient que l'implication des hommes et, plus particulièrement, des femmes différait selon la situation de travail et qu'une plus grande disponibilité se conjugait avec une hausse du temps consacré aux travaux ménagers, aux soins des enfants ou à l'aide et aux soins des personnes âgées.

L'organisation du travail au sein des couples de sexe opposé avec au moins un enfant mineur devrait nécessairement avoir des répercussions sur le temps consacré aux diverses tâches par le conjoint et la conjointe. De plus, il importait de voir le comportement du conjoint et de la conjointe dans une situation d'égalité au sein du couple avec enfants, quant à l'activité sur le marché du travail.

Quel que soit l'âge de l'enfant, les trois configurations familiales suivantes se trouvent chez huit familles biparentales sur dix : les deux conjoints travaillent à temps plein, le conjoint travaille à temps plein et la conjointe à temps partiel, le conjoint travaille à temps plein et la conjointe est en chômage ou inactive. Les autres configurations ne concernent jamais plus de 7 % des familles biparentales.

À travers la multitude de chiffres rendant compte de la situation d'égalité ou d'inégalité au sein du couple, le choix suivant a été fait : ont été comparées les catégories de temps consacré respectivement par le conjoint et la conjointe* aux différentes activités. Lorsque cette catégorie (quelle qu'elle soit) est la même pour le conjoint et la conjointe, on considère que le temps consacré à l'activité est relativement semblable. Lorsque le conjoint se situe dans une catégorie inférieure (en matière d'heures consacrées à l'activité), il est dit que la conjointe consacre relativement plus de temps à l'activité que le conjoint, et lorsque le conjoint se situe dans une catégorie supérieure (en matière d'heures consacrées à l'activité), il est dit que le conjoint consacre relativement plus de temps à l'activité que sa conjointe. Cette catégorisation fait abstraction du fait que l'un des conjoints, comparativement à l'autre, peut se situer plus près de la borne inférieure ou supérieure de la catégorie, mais en même temps cela empêche une comparaison abusive d'une perception comportant une part de subjectivité.

Pour plus de précisions sur les choix méthodologiques, voir l'introduction du présent chapitre.

* Nombre d'heures déclarées au moment du recensement par le répondant au questionnaire, selon sa perception personnelle. Or, les études démontrent que cette perception est loin d'être objective et qu'elle diffère en présence d'une autre personne, ou selon le sexe de la personne et l'objet de l'enquête.

Proportion de familles biparentales formées de conjoints de sexe opposé, avec au moins un enfant mineur, selon la situation des conjoints en matière d'égalité de temps consacré aux TRAVAUX MÉNAGERS, au regard de la situation de travail des conjoints et de l'âge du plus jeune enfant, Québec, 2006

T A B L E A U 6 . 8
TRAVAUX MÉNAGERS

SITUATION DE TRAVAIL DES CONJOINTS ¹	FAMILLES DONT LE PLUS JEUNE ENFANT A 0-4 ANS	FAMILLES DONT LE PLUS JEUNE ENFANT A 5-11 ANS	FAMILLES DONT LE PLUS JEUNE ENFANT A 12-17 ANS	FAMILLES AVEC AU MOINS UN ENFANT MINEUR (0-17 ANS)
	NOMBRE DE FAMILLES			
Les deux conjoints travaillent à temps plein	96 150	122 765	110 795	329 710
Le conjoint travaille à temps plein, la conjointe est en chômage ou inactive	57 265	36 680	27 205	121 150
Le conjoint travaille à temps plein, la conjointe travaille à temps partiel	56 910	34 725	27 765	119 400
Les deux conjoints sont en chômage ou inactifs	17 795	11 160	8 970	37 925
Le conjoint est en chômage ou inactif, la conjointe travaille à temps plein	6 930	8 650	8 525	24 105
Les deux conjoints travaillent à temps partiel	6 215	3 435	2 780	12 430
Le conjoint travaille à temps partiel, la conjointe travaille à temps plein	5 510	5 690	5 520	16 720
Le conjoint travaille à temps partiel, la conjointe est en chômage ou inactive	5 135	2 790	2 250	10 175
Le conjoint est en chômage ou inactif, la conjointe travaille à temps partiel	3 845	2 730	2 255	8 830
TOTAL DES FAMILLES AVEC CONJOINTS DE SEXE OPPOSÉ AYANT AU MOINS UN ENFANT MINEUR	255 755	228 630	196 065	680 450
	% DE FAMILLES SELON LA SITUATION DES CONJOINTS EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ DE TEMPS CONSACRÉ AUX TRAVAUX MÉNAGERS			
Les deux conjoints travaillent à temps plein	100,0	100,0	100,0	100,0
Les deux conjoints consacrent un temps relativement semblable aux travaux ménagers	60,5	57,8	54,2	57,4
La conjointe consacre relativement plus de temps que le conjoint aux travaux ménagers	34,0	36,9	41,1	37,5
Le conjoint consacre relativement plus de temps que la conjointe aux travaux ménagers	5,5	5,2	4,6	5,1
Importance (%) de cette catégorie de couple	37,6	53,7	56,5	48,5
Le conjoint travaille à temps plein, la conjointe est en chômage ou inactive	100,0	100,0	100,0	100,0
Les deux conjoints consacrent un temps relativement semblable aux travaux ménagers	23,3	21,6	20,4	22,2
La conjointe consacre relativement plus de temps que le conjoint aux travaux ménagers	74,2	75,8	75,9	75,1
Le conjoint consacre relativement plus de temps que la conjointe aux travaux ménagers	2,5	2,6	3,6	2,8
Importance (%) de cette catégorie de couple	22,4	16,0	13,9	17,8

Proportion de familles biparentales formées de conjoints de sexe opposé, avec au moins un enfant mineur, selon la situation des conjoints en matière d'égalité de temps consacré aux TRAVAUX MÉNAGERS, au regard de la situation de travail des conjoints et de l'âge du plus jeune enfant, Québec, 2006 (suite)

T A B L E A U 6 . 8
TRAVAUX MÉNAGERS (SUITE)

SITUATION DE TRAVAIL DES CONJOINTS ¹	FAMILLES DONT LE PLUS JEUNE ENFANT A 0-4 ANS	FAMILLES DONT LE PLUS JEUNE ENFANT A 5-11 ANS	FAMILLES DONT LE PLUS JEUNE ENFANT A 12-17 ANS	FAMILLES AVEC AU MOINS UN ENFANT MINEUR (0-17 ANS)
	% DE FAMILLES SELON LA SITUATION DES CONJOINTS EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ DE TEMPS CONSACRÉ AUX TRAVAUX MÉNAGERS			
Le conjoint travaille à temps plein, la conjointe travaille à temps partiel	100,0	100,0	100,0	100,0
Les deux conjoints consacrent un temps relativement semblable aux travaux ménagers	34,9	34,3	34,4	34,6
La conjointe consacre relativement plus de temps que le conjoint aux travaux ménagers	61,5	62,0	62,4	61,9
Le conjoint consacre relativement plus de temps que la conjointe aux travaux ménagers	3,5	3,7	3,2	3,5
Importance (%) de cette catégorie de couple	22,3	15,2	14,2	17,5
Les deux conjoints sont en chômage ou inactifs	100,0	100,0	100,0	100,0
Les deux conjoints consacrent un temps relativement semblable aux travaux ménagers	44,6	46,3	43,6	44,9
La conjointe consacre relativement plus de temps que le conjoint aux travaux ménagers	49,6	47,5	50,9	49,3
Le conjoint consacre relativement plus de temps que la conjointe aux travaux ménagers	5,8	6,0	5,4	5,8
Importance (%) de cette catégorie de couple	7,0	4,9	4,6	5,6
Le conjoint est en chômage ou inactif, la conjointe travaille à temps plein	100,0	100,0	100,0	100,0
Les deux conjoints consacrent un temps relativement semblable aux travaux ménagers	49,1	49,9	43,3	47,3
La conjointe consacre relativement plus de temps que le conjoint aux travaux ménagers	27,8	28,2	33,3	29,8
Le conjoint consacre relativement plus de temps que la conjointe aux travaux ménagers	22,9	22,0	23,4	22,8
Importance (%) de cette catégorie de couple	2,7	3,8	4,3	3,5
Les deux conjoints travaillent à temps partiel	100,0	100,0	100,0	100,0
Les deux conjoints consacrent un temps relativement semblable aux travaux ménagers	52,9	52,7	42,4	50,7
La conjointe consacre relativement plus de temps que le conjoint aux travaux ménagers	36,0	40,3	47,5	39,8
Le conjoint consacre relativement plus de temps que la conjointe aux travaux ménagers	11,0	7,1	9,5	9,6
Importance (%) de cette catégorie de couple	2,4	1,5	1,4	1,8

Proportion de familles biparentales formées de conjoints de sexe opposé, avec au moins un enfant mineur, selon la situation des conjoints en matière d'égalité de temps consacré aux TRAVAUX MÉNAGERS, au regard de la situation de travail des conjoints et de l'âge du plus jeune enfant, Québec, 2006 (suite)

T A B L E A U 6 . 8
TRAVAUX MÉNAGERS (SUITE)

SITUATION DE TRAVAIL DES CONJOINTS ¹	FAMILLES DONT LE PLUS JEUNE ENFANT A 0-4 ANS	FAMILLES DONT LE PLUS JEUNE ENFANT A 5-11 ANS	FAMILLES DONT LE PLUS JEUNE ENFANT A 12-17 ANS	FAMILLES AVEC AU MOINS UN ENFANT MINEUR (0-17 ANS)
	% DE FAMILLES SELON LA SITUATION DES CONJOINTS EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ DE TEMPS CONSACRÉ AUX TRAVAUX MÉNAGERS			
Le conjoint travaille à temps partiel, la conjointe travaille à temps plein	100,0	100,0	100,0	100,0
Les deux conjoints consacrent un temps relativement semblable aux travaux ménagers	52,0	48,0	47,6	49,2
La conjointe consacre relativement plus de temps que le conjoint aux travaux ménagers	29,2	32,8	35,6	32,7
Le conjoint consacre relativement plus de temps que la conjointe aux travaux ménagers	18,7	19,0	16,3	18,1
Importance (%) de cette catégorie de couple	2,2	2,5	2,8	2,5
Le conjoint travaille à temps partiel, la conjointe est en chômage ou inactive	100,0	100,0	100,0	100,0
Les deux conjoints consacrent un temps relativement semblable aux travaux ménagers	41,1	32,3	34,0	37,2
La conjointe consacre relativement plus de temps que le conjoint aux travaux ménagers	54,2	61,5	60,0	57,5
Le conjoint consacre relativement plus de temps que la conjointe aux travaux ménagers	4,7	6,3	5,3	5,3
Importance (%) de cette catégorie de couple	2,0	1,2	1,1	1,5
Le conjoint est en chômage ou inactif, la conjointe travaille à temps partiel	100,0	100,0	100,0	100,0
Les deux conjoints consacrent un temps relativement semblable aux travaux ménagers	44,2	45,6	36,1	42,8
La conjointe consacre relativement plus de temps que le conjoint aux travaux ménagers	43,7	44,0	49,0	45,1
Le conjoint consacre relativement plus de temps que la conjointe aux travaux ménagers	11,8	10,6	14,9	12,1
Importance (%) de cette catégorie de couple	1,5	1,2	1,2	1,3
TOTAL DES FAMILLES AVEC CONJOINTS DE SEXE OPPOSÉ AYANT AU MOINS UN ENFANT MINEUR	100,0	100,0	100,0	100,0
Les deux conjoints consacrent un temps relativement semblable aux travaux ménagers	44,1	46,8	45,0	45,3
La conjointe consacre relativement plus de temps que le conjoint aux travaux ménagers	50,5	47,5	49,3	49,2
Le conjoint consacre relativement plus de temps que la conjointe aux travaux ménagers	5,4	5,7	5,7	5,6
Importance (%) de cette catégorie de couple	100,0	100,0	100,0	100,0

1. Situation de travail durant la semaine de référence précédant le recensement.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006, compilation effectuée par le MFA à partir des données du tableau C8 de la commande spéciale CO-1031.

Proportion de familles biparentales formées de conjoints de sexe opposé, avec au moins un enfant mineur, selon la situation des conjoints en matière d'égalité de temps consacré aux TRAVAUX MÉNAGERS, au regard de la situation de travail des conjoints et de l'âge du plus jeune enfant, Québec, 2006 (suite)

T A B L E A U 6 . 8

Au Québec, en 2006, en matière de TRAVAUX MÉNAGERS :

- o Quelle que soit la configuration de couple, les conjoints leur consacrent un temps relativement semblable dans un peu moins de la moitié des familles biparentales avec au moins un enfant mineur (45,3 %). L'âge de l'enfant n'a pas véritablement d'incidence.
- o En situation d'inégalité à cet égard, les familles biparentales avec au moins un enfant mineur où la conjointe consacre relativement plus de temps que le conjoint aux travaux ménagers sont près de neuf fois plus nombreuses que celles où l'inverse se produit (l'homme y consacre plus de temps que la conjointe), et ce, quel que soit l'âge de l'enfant.

Comme l'organisation du travail se traduit par une disponibilité plus ou moins grande selon que l'un ou l'autre travaille à temps partiel, est inactif ou en chômage, il importe aussi de vérifier si on fait toujours les mêmes constats lorsque la situation d'activité est identique :

- o C'est, tout au plus, dans 60 % des familles que les deux conjoints consacrent un temps similaire aux travaux ménagers : c'est le cas des familles où les deux conjoints travaillent à temps plein (57,4 % y consacrent un temps similaire) et, dans une mesure un peu plus grande, celui des couples avec enfants de 0 à 4 ans (60,5 % y consacrent un temps similaire). Dans les cas où la situation est inégale, il est six à sept fois plus fréquent que la conjointe consacre relativement plus de temps aux travaux ménagers que le conjoint.
- o Lorsque les deux conjoints travaillent à temps partiel, ils consacrent un temps relativement similaire aux travaux ménagers dans environ la moitié des familles avec au moins un enfant mineur (50,7 %, et 52,9 % lorsque l'enfant a entre 0 et 4 ans). Pour les autres familles de cette catégorie, il survient de trois à cinq fois plus souvent que les conjointes consacrent relativement plus de temps que leur conjoint aux travaux ménagers.
- o Lorsque les deux conjoints sont en chômage ou inactifs, la proportion de familles où ils consacrent un temps relativement semblable aux travaux ménagers tombe à 44,9 %. La proportion de familles où la conjointe consacre relativement plus de temps que le conjoint aux travaux ménagers est aussi huit à neuf fois plus élevée que la proportion de familles où c'est l'inverse qui est vrai, selon l'âge de l'enfant.

Dans les familles où l'activité des conjoints diffère :

- o Dans les familles où le conjoint est en chômage ou inactif et où la conjointe travaille à temps plein, les deux conjoints consacrent un temps relativement semblable aux travaux ménagers dans une proportion de 47,3 % (notons toutefois qu'une faible proportion de couples sont concernés, soit 3,5 %). Quand c'est le conjoint qui travaille à temps plein et que la conjointe est en chômage ou inactive, les deux conjoints consacrent un temps relativement semblable aux travaux ménagers dans 22,2 % des cas, soit un pourcentage deux fois moindre (17,8 % des familles sont dans cette situation). Le fait pour les conjointes d'être en chômage, inactives ou au travail à temps partiel alors que les conjoints travaillent à temps plein, fait en sorte que la majorité de ces dernières consacrent relativement plus de temps que les conjoints aux travaux ménagers. La contrepartie n'est pas vraie lorsque ce sont les conjointes qui travaillent à temps plein et que les conjoints sont en chômage, inactifs ou travaillent à temps partiel.
- o Les inégalités se maintiennent avec plus ou moins d'ampleur entre les hommes et les femmes en matière de travaux ménagers, même lorsque la disponibilité du conjoint est rendue possible parce qu'il est chômeur, inactif ou travaille à temps partiel, et ce, malgré le fait que la conjointe soit au travail à temps partiel ou à temps plein. Dans ces cas, il est cependant un peu plus fréquent de trouver des familles où le conjoint consacre un peu plus de temps que la conjointe aux travaux ménagers. L'âge de l'enfant semble exercer peu d'influence à cet égard.

Proportion de familles biparentales formées de conjoints de sexe opposé qui consacrent 15 heures ou plus aux TRAVAUX MÉNAGERS, au regard de la situation de travail des conjoints et selon qu'il s'agit du conjoint, de la conjointe ou des deux, et selon l'âge du plus jeune enfant, Québec, 2006

T A B L E A U 6 . 9
TRAVAUX MÉNAGERS

SITUATION DE TRAVAIL DES CONJOINTS ¹	FAMILLES DONT LE PLUS JEUNE ENFANT A 0-4 ANS				FAMILLES DONT LE PLUS JEUNE ENFANT A 5-11 ANS			
	NOMBRE DE FAMILLES	CONJOINT	CONJOINTE	LES DEUX	NOMBRE DE FAMILLES	CONJOINT	CONJOINTE	LES DEUX
		% DE FAMILLES				% DE FAMILLES		
Les deux conjoints travaillent à temps plein	96 150	22,5	37,7	19,7	122 765	25,6	44,3	22,8
Le conjoint travaille à temps plein, la conjointe est inactive ou en chômage	57 265	18,2	70,4	17,0	36 680	19,3	74,9	18,1
Le conjoint travaille à temps plein, la conjointe travaille à temps partiel	56 910	19,4	57,5	17,5	34 725	21,5	62,5	19,8
Les deux conjoints sont en chômage ou inactifs	17 795	32,6	62,0	29,4	11 160	34,6	61,9	31,4
Le conjoint est en chômage ou inactif, la conjointe travaille à temps plein	6 930	37,4	38,4	22,4	8 650	40,8	43,5	27,6
Les deux conjoints travaillent à temps partiel	6 215	31,1	45,3	24,9	3 435	30,4	55,6	27,2
Le conjoint travaille à temps partiel, la conjointe travaille à temps plein	5 510	32,4	37,8	22,1	5 690	33,5	41,8	22,2
Le conjoint travaille à temps partiel, la conjointe est en chômage ou inactive	5 135	34,8	68,5	32,2	2 790	28,7	66,8	25,3
Le conjoint est en chômage ou inactif, la conjointe travaille à temps partiel	3 845	35,5	53,7	28,1	2 730	38,5	58,8	30,8
TOTAL DES FAMILLES AVEC CONJOINTS DE SEXE OPPOSÉ AYANT AU MOINS UN ENFANT MINEUR	255 755	22,8	52,2	19,9	228 630	25,4	53,4	22,4

SITUATION DE TRAVAIL DES CONJOINTS ¹	FAMILLES DONT LE PLUS JEUNE ENFANT A 12-17 ANS				FAMILLES AVEC AU MOINS UN ENFANT MINEUR (0-17 ANS)			
	NOMBRE DE FAMILLES	CONJOINT	CONJOINTE	LES DEUX	NOMBRE DE FAMILLES	CONJOINT	CONJOINTE	LES DEUX
		% DE FAMILLES				% DE FAMILLES		
Les deux conjoints travaillent à temps plein	110 795	24,4	47,1	21,9	329 710	24,3	43,3	21,6
Le conjoint travaille à temps plein, la conjointe est inactive ou en chômage	27 205	18,0	73,8	16,4	121 150	18,5	72,5	17,2
Le conjoint travaille à temps plein, la conjointe travaille à temps partiel	27 765	21,4	63,1	20,1	119 400	20,5	60,3	18,8
Les deux conjoints sont en chômage ou inactifs	8 970	29,4	59,2	26,8	37 925	32,4	61,3	29,4
Le conjoint est en chômage ou inactif, la conjointe travaille à temps plein	8 525	40,1	44,0	24,9	24 105	39,6	42,2	25,2
Les deux conjoints travaillent à temps partiel	2 780	27,3	52,5	23,9	12 430	30,1	49,8	25,3
Le conjoint travaille à temps partiel, la conjointe travaille à temps plein	5 520	31,6	41,0	20,4	16 720	32,5	40,3	21,7
Le conjoint travaille à temps partiel, la conjointe est en chômage ou inactive	2 250	24,9	64,2	23,3	10 175	30,9	67,1	28,3
Le conjoint est en chômage ou inactif, la conjointe travaille à temps partiel	2 255	38,8	60,1	31,5	8 830	37,3	56,9	29,8
TOTAL DES FAMILLES AVEC CONJOINTS DE SEXE OPPOSÉ AYANT AU MOINS UN ENFANT MINEUR	196 065	24,4	53,7	21,3	680 450	24,2	53,0	21,1

1. Situation de travail durant la semaine de référence précédant le recensement.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006, compilation effectuée par le MFA à partir des données du tableau C8 de la commande spéciale CO-1031.

Proportion de familles biparentales formées de conjoints de sexe opposé, selon la situation des conjoints en matière d'égalité de temps consacré à offrir des SOINS AUX ENFANTS, au regard de la situation de travail des conjoints et de l'âge du plus jeune enfant, Québec, 2006

T A B L E A U 6 . 1 0
SOINS AUX ENFANTS

SITUATION DE TRAVAIL DES CONJOINTS ¹	FAMILLES DONT LE PLUS JEUNE ENFANT A 0-4 ANS	FAMILLES DONT LE PLUS JEUNE ENFANT A 5-11 ANS	FAMILLES DONT LE PLUS JEUNE ENFANT A 12-17 ANS	FAMILLES AVEC AU MOINS UN ENFANT MINEUR (0-17 ANS)
	NOMBRE DE FAMILLES			
Les deux conjoints travaillent à temps plein	96 150	122 765	110 795	329 710
Le conjoint travaille à temps plein, la conjointe est en chômage ou inactive	57 265	36 680	27 205	121 150
Le conjoint travaille à temps plein, la conjointe travaille à temps partiel	56 910	34 725	27 765	119 400
Les deux conjoints sont en chômage ou inactifs	17 795	11 160	8 970	37 925
Le conjoint est en chômage ou inactif, la conjointe travaille à temps plein	6 930	8 650	8 525	24 105
Les deux conjoints travaillent à temps partiel	6 215	3 435	2 780	12 430
Le conjoint travaille à temps partiel, la conjointe travaille à temps plein	5 510	5 690	5 520	16 720
Le conjoint travaille à temps partiel, la conjointe est en chômage ou inactive	5 135	2 790	2 250	10 175
Le conjoint est en chômage ou inactif, la conjointe travaille à temps partiel	3 845	2 730	2 255	8 830
TOTAL DES FAMILLES AVEC CONJOINTS DE SEXE OPPOSÉ AYANT AU MOINS UN ENFANT MINEUR	255 755	228 630	196 065	680 450
	% DE FAMILLES SELON LA SITUATION DES CONJOINTS EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ DE TEMPS CONSACRÉ À OFFRIR DES SOINS AUX ENFANTS			
Les deux conjoints travaillent à temps plein	100,0	100,0	100,0	100,0
Les deux conjoints consacrent un temps relativement semblable aux soins des enfants	66,0	64,0	69,7	66,5
La conjointe consacre relativement plus de temps que le conjoint aux soins des enfants	31,5	32,7	26,9	30,4
Le conjoint consacre relativement plus de temps que la conjointe aux soins des enfants	2,5	3,3	3,4	3,1
Importance (%) de cette catégorie de couple	37,6	53,7	56,5	48,5
Le conjoint travaille à temps plein, la conjointe est en chômage ou inactive	100,0	100,0	100,0	100,0
Les deux conjoints consacrent un temps relativement semblable aux soins des enfants	27,7	31,2	44,7	32,6
La conjointe consacre relativement plus de temps que le conjoint aux soins des enfants	71,3	67,0	52,8	65,9
Le conjoint consacre relativement plus de temps que la conjointe aux soins des enfants	1,0	1,7	2,5	1,6
Importance (%) de cette catégorie de couple	22,4	16,0	13,9	17,8

Proportion de familles biparentales formées de conjoints de sexe opposé, selon la situation des conjoints en matière d'égalité de temps consacré à offrir des SOINS AUX ENFANTS, au regard de la situation de travail des conjoints et de l'âge du plus jeune enfant, Québec, 2006 (suite)

T A B L E A U 6 . 1 0
SOINS AUX ENFANTS (SUITE)

SITUATION DE TRAVAIL DES CONJOINTS ¹	FAMILLES DONT LE PLUS JEUNE ENFANT A 0-4 ANS	FAMILLES DONT LE PLUS JEUNE ENFANT A 5-11 ANS	FAMILLES DONT LE PLUS JEUNE ENFANT A 12-17 ANS	FAMILLES AVEC AU MOINS UN ENFANT MINEUR (0-17 ANS)
	% DE FAMILLES SELON LA SITUATION DES CONJOINTS EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ DE TEMPS CONSACRÉ AUX TRAVAUX MÉNAGERS			
Le conjoint travaille à temps plein, la conjointe travaille à temps partiel	100,0	100,0	100,0	100,0
Les deux conjoints consacrent un temps relativement semblable aux soins des enfants	37,0	42,8	57,3	43,4
La conjointe consacre relativement plus de temps que le conjoint aux soins des enfants	62,1	55,0	40,7	55,1
Le conjoint consacre relativement plus de temps que la conjointe aux soins des enfants	0,9	2,2	2,0	1,5
Importance (%) de cette catégorie de couple	22,3	15,2	14,2	17,5
Les deux conjoints sont en chômage ou inactifs	100,0	100,0	100,0	100,0
Les deux conjoints consacrent un temps relativement semblable aux soins des enfants	53,2	57,5	64,1	57,0
La conjointe consacre relativement plus de temps que le conjoint aux soins des enfants	43,8	38,5	32,1	39,5
Le conjoint consacre relativement plus de temps que la conjointe aux soins des enfants	2,9	4,0	3,8	3,5
Importance (%) de cette catégorie de couple	7,0	4,9	4,6	5,6
Le conjoint est en chômage ou inactif, la conjointe travaille à temps plein	100,0	100,0	100,0	100,0
Les deux conjoints consacrent un temps relativement semblable aux soins des enfants	60,8	63,3	65,6	63,3
La conjointe consacre relativement plus de temps que le conjoint aux soins des enfants	22,4	22,4	24,6	23,2
Le conjoint consacre relativement plus de temps que la conjointe aux soins des enfants	16,6	14,3	9,8	13,4
Importance (%) de cette catégorie de couple	2,7	3,8	4,3	3,5
Les deux conjoints travaillent à temps partiel	100,0	100,0	100,0	100,0
Les deux conjoints consacrent un temps relativement semblable aux soins des enfants	61,9	60,3	65,3	62,1
La conjointe consacre relativement plus de temps que le conjoint aux soins des enfants	35,6	36,6	31,1	34,8
Le conjoint consacre relativement plus de temps que la conjointe aux soins des enfants	2,3	3,1	3,6	3,0
Importance (%) de cette catégorie de couple	2,4	1,5	1,4	1,8

Proportion de familles biparentales formées de conjoints de sexe opposé, selon la situation des conjoints en matière d'égalité de temps consacré à offrir des SOINS AUX ENFANTS, au regard de la situation de travail des conjoints et de l'âge du plus jeune enfant, Québec, 2006 (suite)

T A B L E A U 6 . 1 0
SOINS AUX ENFANTS (SUITE)

SITUATION DE TRAVAIL DES CONJOINTS ¹	FAMILLES DONT LE PLUS JEUNE ENFANT A 0-4 ANS	FAMILLES DONT LE PLUS JEUNE ENFANT A 5-11 ANS	FAMILLES DONT LE PLUS JEUNE ENFANT A 12-17 ANS	FAMILLES AVEC AU MOINS UN ENFANT MINEUR (0-17 ANS)
	% DE FAMILLES SELON LA SITUATION DES CONJOINTS EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ DE TEMPS CONSACRÉ AUX SOINS AUX ENFANTS			
Le conjoint travaille à temps partiel, la conjointe travaille à temps plein	100,0	100,0	100,0	100,0
Les deux conjoints consacrent un temps relativement semblable aux soins des enfants	64,5	62,3	69,7	65,4
La conjointe consacre relativement plus de temps que le conjoint aux soins des enfants	22,4	28,5	23,8	25,0
Le conjoint consacre relativement plus de temps que la conjointe aux soins des enfants	12,9	9,3	6,5	9,5
Importance (%) de cette catégorie de couple	2,2	2,5	2,8	2,5
Le conjoint travaille à temps partiel, la conjointe est en chômage ou inactive	100,0	100,0	100,0	100,0
Les deux conjoints consacrent un temps relativement semblable aux soins des enfants	47,4	48,3	69,7	49,7
La conjointe consacre relativement plus de temps que le conjoint aux soins des enfants	50,6	47,9	23,8	47,8
Le conjoint consacre relativement plus de temps que la conjointe aux soins des enfants	1,9	3,8	–	2,6
Importance (%) de cette catégorie de couple	2,0	1,2	1,1	1,5
Le conjoint est en chômage ou inactif, la conjointe travaille à temps partiel	100,0	100,0	100,0	100,0
Les deux conjoints consacrent un temps relativement semblable aux soins des enfants	51,9	59,4	69,7	56,7
La conjointe consacre relativement plus de temps que le conjoint aux soins des enfants	44,0	36,0	23,8	38,4
Le conjoint consacre relativement plus de temps que la conjointe aux soins des enfants	4,0	4,6	6,5	4,8
Importance (%) de cette catégorie de couple	1,5	1,2	1,2	1,3
TOTAL DES FAMILLES AVEC CONJOINTS DE SEXE OPPOSÉ AYANT AU MOINS UN ENFANT MINEUR	100,0	100,0	100,0	100,0
Les deux conjoints consacrent un temps relativement semblable aux soins des enfants	49,2	54,8	63,7	55,3
La conjointe consacre relativement plus de temps que le conjoint aux soins des enfants	48,3	41,6	32,8	41,6
Le conjoint consacre relativement plus de temps que la conjointe aux soins des enfants	2,4	3,5	3,5	3,1
Importance (%) de cette catégorie de couple	100,0	100,0	100,0	100,0

1. Situation de travail durant la semaine de référence précédant le recensement.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006, compilation effectuée par le MFA à partir des données du tableau C8 de la commande spéciale CO-1031.

Proportion de familles biparentales formées de conjoints de sexe opposé, selon la situation des conjoints en matière d'égalité de temps consacré à offrir des SOINS AUX ENFANTS, au regard de la situation de travail des conjoints et de l'âge du plus jeune enfant, Québec, 2006 (suite)

T A B L E A U 6 . 1 0

Dans 55,3 % des familles biparentales avec au moins un enfant mineur, soit davantage que pour le volet des travaux ménagers, les deux conjoints consacrent un temps relativement semblable aux soins des enfants, mais cette proportion est la plus faible lorsque l'enfant a 0-4 ans. Or, on sait que, lorsque l'enfant a cet âge, 31,4 % des mères sont inactives ou en chômage, comparativement à 19,6 % lorsque l'enfant a entre 12 et 17 ans, ce qui se traduit, pour les jeunes ou nouvelles mères, par une proportion plus élevée ayant plus de temps disponible. Dans la très grande majorité des autres familles, la mère consacre relativement plus de temps que le conjoint à offrir des soins aux enfants, et plus encore lorsque l'enfant a entre 0 et 4 ans.

Qu'en est-il des soins aux enfants lorsque les conjoints connaissent une même situation de travail? L'égalité n'est pas atteinte entre les conjoints, mais certaines situations favorisent une réduction des écarts :

- o Dans un groupe important de familles avec enfants, c'est-à-dire celles où les deux conjoints travaillent à temps plein (48,5 % des familles avec au moins un enfant mineur), les deux tiers (66,5 %) consacrent un temps relativement semblable aux soins des enfants, ce qui en fait la catégorie la moins inégalitaire. Dans près du tiers des familles où les deux conjoints travaillent à temps plein, la conjointe consacre relativement plus de temps que le conjoint aux soins des enfants; l'inverse n'est vrai que dans moins de 3,5 % des cas, et ce, quel que soit l'âge de l'enfant.
- o Le même genre de constat s'observe quand les deux conjoints sont en chômage ou inactifs ou qu'ils travaillent à temps partiel, sauf que la proportion de familles où les deux conjoints consacrent un temps relativement semblable aux soins des enfants est un peu moindre, quel que soit l'âge de l'enfant.

Dans les situations familiales où c'est la conjointe qui travaille à temps plein et où le conjoint travaille à temps partiel ou encore est en chômage ou inactif, les deux conjoints consacrent un temps relativement similaire aux soins des enfants dans un peu moins des deux tiers des familles (65,4 % et 63,3 %, respectivement). Dans les autres cas, il est plus fréquent de voir la conjointe consacrer plus de temps que le conjoint aux soins des enfants, mais pour ces configurations, mêmes marginales, il est possible d'observer quelque 10 % à 15 % de familles où le conjoint consacre relativement plus de temps que la conjointe aux soins des enfants.

Pour une même situation de travail chez les conjoints d'un même couple, la proportion de familles où ils consacrent tous les deux un temps relativement semblable aux soins des enfants a tendance à augmenter avec l'âge des enfants.

Proportion de familles biparentales formées de conjoints de sexe opposé qui consacrent 15 heures ou plus aux SOINS AUX ENFANTS, au regard de la situation de travail des conjoints et selon qu'il s'agit du conjoint, de la conjointe ou des deux, et selon l'âge du plus jeune enfant, Québec, 2006

T A B L E A U 6 . 1 1
SOINS AUX ENFANTS

SITUATION DE TRAVAIL DES CONJOINTS ¹	FAMILLES DONT LE PLUS JEUNE ENFANT A 0-4 ANS				FAMILLES DONT LE PLUS JEUNE ENFANT A 5-11 ANS			
	NOMBRE DE FAMILLES	CONJOINT	CONJOINTE	LES DEUX	NOMBRE DE FAMILLES	CONJOINT	CONJOINTE	LES DEUX
		% DE FAMILLES				% DE FAMILLES		
Les deux conjoints travaillent à temps plein	96 150	67,2	84,5	66,0	122 765	46,7	64,4	45,0
Le conjoint travaille à temps plein, la conjointe est inactive ou en chômage	57 265	48,0	91,5	47,4	36 680	33,8	78,8	32,9
Le conjoint travaille à temps plein, la conjointe travaille à temps partiel	56 910	59,1	92,9	58,6	34 725	39,8	73,3	38,7
Les deux conjoints sont en chômage ou inactifs	17 795	58,8	83,7	57,3	11 160	48,1	68,3	45,7
Le conjoint est en chômage ou inactif, la conjointe travaille à temps plein	6 930	73,6	78,5	66,5	8 650	55,0	62,2	48,6
Les deux conjoints travaillent à temps partiel	6 215	72,5	88,2	71,1	3 435	47,5	66,1	45,1
Le conjoint travaille à temps partiel, la conjointe travaille à temps plein	5 510	72,0	80,3	67,3	5 690	49,2	61,4	43,7
Le conjoint travaille à temps partiel, la conjointe est en chômage ou inactive	5 135	59,5	89,8	59,0	2 790	43,5	72,4	40,7
Le conjoint est en chômage ou inactif, la conjointe travaille à temps partiel	3 845	69,7	91,2	67,6	2 730	48,5	69,4	46,2
TOTAL DES FAMILLES AVEC CONJOINTS DE SEXE OPPOSÉ AYANT AU MOINS UN ENFANT MINEUR	255 755	60,8	87,9	59,7	228 630	44,0	68,3	42,2

SITUATION DE TRAVAIL DES CONJOINTS ¹	FAMILLES DONT LE PLUS JEUNE ENFANT A 12-17 ANS			FAMILLES AVEC AU MOINS UN ENFANT MINEUR (0-17 ANS)				
	NOMBRE DE FAMILLES	CONJOINT	CONJOINTE	LES DEUX	NOMBRE DE FAMILLES	CONJOINT	CONJOINTE	LES DEUX
		% DE FAMILLES				% DE FAMILLES		
Les deux conjoints travaillent à temps plein	110 795	20,4	30,6	19,3	329 710	43,8	58,9	42,5
Le conjoint travaille à temps plein, la conjointe est inactive ou en chômage	27 205	17,6	47,4	16,7	121 150	36,9	77,8	36,2
Le conjoint travaille à temps plein, la conjointe travaille à temps partiel	27 765	18,2	36,4	17,5	119 400	44,0	74,1	43,3
Les deux conjoints sont en chômage ou inactifs	8 970	23,6	39,2	22,0	37 925	47,3	68,7	45,5
Le conjoint est en chômage ou inactif, la conjointe travaille à temps plein	8 525	25,6	30,4	20,8	24 105	50,0	55,7	43,8
Les deux conjoints travaillent à temps partiel	2 780	22,7	33,5	20,1	12 430	54,4	69,8	52,4
Le conjoint travaille à temps partiel, la conjointe travaille à temps plein	5 520	22,3	28,3	19,2	16 720	47,8	56,7	43,4
Le conjoint travaille à temps partiel, la conjointe est en chômage ou inactive	2 250	24,7	43,1	24,0	10 175	47,5	74,7	46,2
Le conjoint est en chômage ou inactif, la conjointe travaille à temps partiel	2 255	25,9	38,9	24,3	8 830	51,9	71,2	49,9
TOTAL DES FAMILLES AVEC CONJOINTS DE SEXE OPPOSÉ AYANT AU MOINS UN ENFANT MINEUR	196 065	20,3	34,3	19,0	680 450	43,5	65,9	42,1

1. Situation de travail durant la semaine de référence précédant le recensement.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006, compilation effectuée par le MFA à partir des données du tableau C8 de la commande spéciale CO-1031.

Proportion de familles biparentales formées de conjoints de sexe opposé qui consacrent 15 heures ou plus aux SOINS AUX ENFANTS, au regard de la situation de travail des conjoints et selon qu'il s'agit du conjoint, de la conjointe ou des deux, et selon l'âge du plus jeune enfant, Québec, 2006 (suite)

T A B L E A U 6 . 1 1

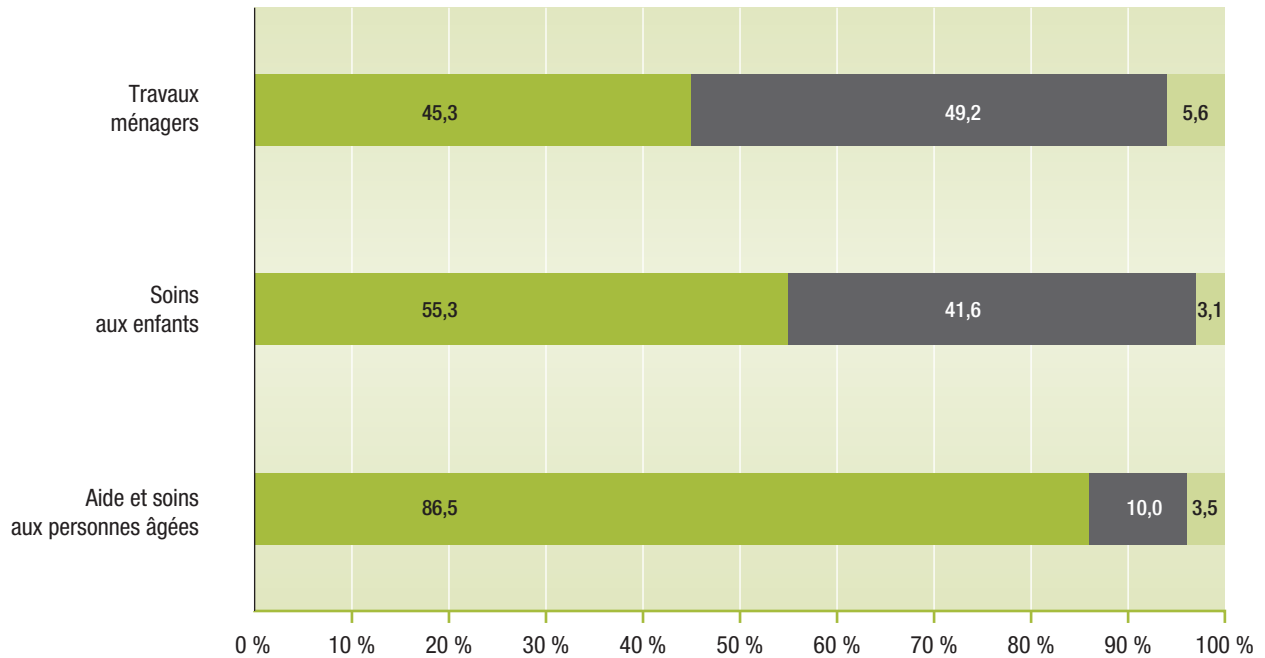
Par rapport au volet des travaux ménagers, ces données mettent en évidence que, dans une proportion plus grande de familles, les pères et les mères consacrent 15 heures ou plus par semaine aux soins des enfants. L'âge de l'enfant est ici capital. Mais là encore, les couples sont plus hétérogènes qu'homogènes, d'où une inégalité quelle que soit la situation de travail des conjoints :

- o La part des familles où les deux membres d'un couple ayant au moins un enfant mineur consacrent 15 heures ou plus par semaine aux soins des enfants est de 42,1 %. Elle atteint près de 60 % lorsque l'enfant a entre 0 et 4 ans, mais elle n'est plus que de 19,0 % lorsque l'enfant a entre 12 et 17 ans.
- o Dans les familles avec enfants de 0 à 4 ans, au moins huit conjoints sur dix consacrent 15 heures ou plus par semaine aux soins des enfants. Parmi leurs conjoints, environ six sur dix sont dans cette situation, cette proportion variant de cinq à sept sur dix, selon la situation de travail. La proportion de familles où le conjoint et la conjointe consacrent 15 heures ou plus par semaine aux soins des enfants a tendance à être plus élevée lorsque les personnes travaillent à temps partiel, sont en chômage ou inactives.
- o Quel que soit l'âge de l'enfant, si le conjoint travaille à temps plein et que la conjointe est en chômage ou inactive, la proportion de familles où le conjoint consacre 15 heures ou plus par semaine aux soins des enfants est toujours la plus faible : 48,0 % lorsque l'enfant a 0-4 ans, 33,8 % lorsque l'enfant a entre 5 et 11 ans et 17,6 % lorsqu'il a entre 12 et 17 ans. Quand c'est la femme qui travaille à temps plein et que le conjoint est en chômage ou inactif, la proportion de familles où le conjoint consacre 15 heures ou plus se rapproche de celle où la conjointe en fait autant, mais sans jamais l'égaliser.

Proportion de familles formées de conjoints de sexe opposé, avec au moins un enfant mineur, au regard de la situation des conjoints en matière d'égalité quant à l'emploi du temps, Québec, 2006

FIGURE 6.7

n = 680 455



Légende :

- Les deux conjoints consacrent un temps relativement semblable à l'activité
- La conjointe consacre relativement plus de temps que le conjoint à l'activité
- Le conjoint consacre relativement plus de temps que la conjointe à l'activité

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006, compilation effectuée par le MFA à partir des données du tableau C8 de la commande spéciale CO-1031.